

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 110 (1974)

Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Dans ce numéro :

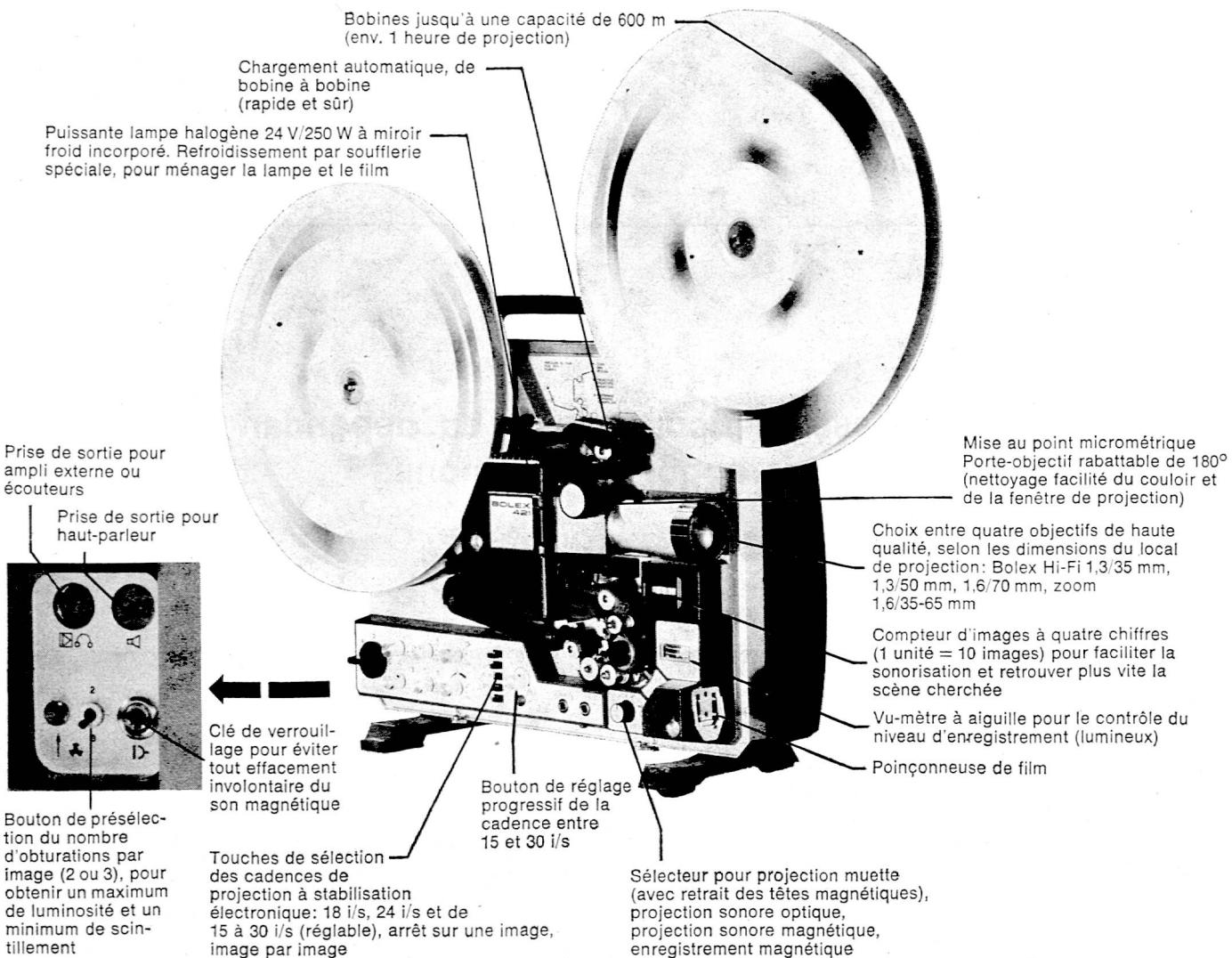
- Séminaire Jeunesse et Economie : « La dépendance du système scolaire par rapport à l'économie »**
- Des précisions sur le Congrès SPR 1974**



Nouveau: Bolex 421

Projecteur à son optique et magnétique garantissant la reproduction optimale des images et du son des films 16 mm professionnels.

L'appareil d'étude indispensable aux écoles, instituts, exploitations industrielles, autorités et associations qui utilisent le film 16 mm comme moyen de formation et d'information.



Autres particularités du Bolex 421

- Amplificateur entièrement transistorisé, puissance de sortie 25 W sinusoïdal, courbe de réponse à l'amplification directe 30 à 20 000 Hz ± 3 dB
- Haut-parleur 10 W (!) monté dans le couvercle détachable du projecteur
- Possibilité de «public address»
- Potentiomètre d'effacement variable et d'introduction progressive de l'enregistrement pour surimpressions et fondus enchaînés sonores
- Dispositif automatique de compression à seuil du niveau d'enregistrement
- Griffe spéciale triple assurant la stabilité optimale de l'image, le transport impeccable du film et ménegeant la pellicule, même si les perforations ne sont pas en parfait état
- Commutateur central commandant la marche avant ou arrière, à pleine puissance lumineuse ou à puissance réduite, ou lampe éteinte
- Fonctionnement étonnamment silencieux

Le nouveau Bolex 421 est le modèle de pointe des projecteurs 16 mm du programme de vente de Bolex SA, qui comprend également les projecteurs sonores de marque MICRON — de l'appareil le plus simple, à son optique, jusqu'à l'installation fixe, à lampe au xénon, pour les grandes salles de projection. Cela permet à Bolex SA de vous proposer, dans chaque cas, la solution la meilleure et la plus avantageuse.

Les prestations uniques de Bolex

- Nous analysons votre problème et venons vous présenter sur place, sans engagement de votre part, le projecteur qui convient le mieux à vos besoins.
- Nous formons gratuitement votre opérateur chez nous.
- Un an après l'achat, contrôle gratuit, avec service.

Bon Veuillez m'envoyer votre documentation du Bolex 421

Nom, prénom _____

Profession _____

Rue et No. _____

NPA et localité _____

Bolex SA, case postale, 1400 Yverdon,
tél. 024 / 23 12 70

BOLEX
Symbole de haute qualité

Sommaire

14^e SÉMINAIRE « JEUNESSE ET ÉCONOMIE »

Editorial	749
Exposé de M. J.-J. Maspéro	750
Exposé de M. J.-C. Badoux	751
Exposé de M. R. Décosterd	754
Exposé de M. F. Portner	757
Table ronde	759
Qu'est-ce que « Jeunesse et Economie » ?	764
Quelques coupures de presse	765

CONGRÈS SPR 1974

Tous les renseignements nécessaires sur 4 pages	767
---	-----

VAUD

Réforme	771
Cours de musique sacrée	771

GENÈVE

En bref	772
Vacances, samedi ?	772

NEUCHÂTEL

Où en sommes-nous ?	773
---------------------	-----

JURA

Recherche pédagogique	773
-----------------------	-----

FRIBOURG

Les traitements du personnel enseignant AI	774
--	-----

VALAIS

Des instituteurs en amicale Assemblée FMEF	775
	776

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 379.

Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 30.— ; étranger Fr. 40.—

Enseignement - Economie : un dialogue plutôt difficile

Cette année, le traditionnel séminaire de Chexbres était remplacé par une journée d'information tenue le 27 septembre dernier à Lausanne. Ainsi, si le principe de rechercher le dialogue Ecole-Economie était maintenu, le cadre et la structure avaient changé. Ce ne fut d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes sérieux, par manque de temps, pour tenter un embryon de réflexion sur la masse des problèmes contenus dans le thème : « la dépendance du système scolaire par rapport à l'économie ».

Trois conférenciers se sont succédé durant la matinée. Trois conférenciers, trois opinions différentes si ce n'est quelquefois contradictoires. Vous pourrez largement vous en convaincre en lisant les textes que nous publions dans le présent numéro. A la question posée implicitement dans le thème de la journée, nous avons enregistré trois réponses différentes selon l'orientation professionnelle des orateurs :

- dépendance il y a, mais il est nécessaire qu'elle soit objectivée notamment dans le contexte d'une école considérée comme facteur d'évolution ;
- le débat posé est un faux problème : l'Ecole étant un élément de l'économie, il ne saurait y avoir affrontement mais bien plutôt coopération ;
- l'Ecole, comme reflet et moule de la société actuelle, est hautement condamnable. Seul un conseil représentatif des milieux économiques, sociaux et culturels pourrait résoudre le problème.

Dès lors, il était inévitable, dans le peu de temps imparti à tous ceux qui souhaitaient s'exprimer, que la discussion de l'après-midi, aussi intéressante fut-elle par moment, tourne au procès organisé des uns par les autres et réciproquement. Procès d'abord de l'économie, responsable — selon certains — du malheur de l'homme. Procès de l'Ecole ensuite qui livre des enfants insuffisamment formés et préparés à la vie professionnelle, voire à la vie tout court ou alors qui favorise de manière outrancière les enfants des milieux socio-économiques élevés. A vrai dire, et comme l'ont relevé plusieurs orateurs, le mot combat aurait mieux convenu que celui de débat. L'incohérence de certaines interventions révélait d'ailleurs un manque de réflexion ou d'information regrettable.

Et pourtant les problèmes existent. Il est donc nécessaire de les discuter, de les éclairer de nos différentes conceptions, de tenter, comme le disait le professeur Hubermann, de comprendre la réalité du partenaire en renonçant délibérément à la caricature. C'est à cette condition seulement que l'on pourra espérer un début d'efficacité.

En conclusion et tout en vous invitant à lire attentivement ces quelques textes, je dirai avec mon collègue Badoux qu'une telle rencontre nous permet de réaffirmer la nécessité d'un véritable dialogue pour tenter de progresser.

F. Bourquin.

14^e SÉMINAIRE JEUNESSE ET ÉCONOMIE

La dépendance du système scolaire par rapport à l'économie

Programme

Allocution de bienvenue de M. Jean-Jacques Maspéro, président de la SPR.

Exposé de M. Jean-Claude Badoux, rédacteur de l'*« Educateur »*, La Conversion-sur-Lutry.

L'école et l'économie

Exposé de M. Roger Décosterd, chef du département du personnel, Nestlé Alimentana, Vevey.

Système scolaire et économie

Exposé de M. François Portner, secrétaire central de la FOBB, Lausanne.

Formation professionnelle et besoins de l'économie

Formation des groupes de travail.
L'école doit-elle dépendre de l'économie ?

Conception en groupes de travail des questions à débattre lors de la table ronde.

Table ronde à laquelle prendront part les conférenciers du matin et diverses personnalités.

Allocution de bienvenue

M. JEAN-JACQUES MASPÉRO, PRÉSIDENT SPR

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au nom du comité central de la Société pédagogique romande et de la commission « Jeunesse et économie », j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à Lausanne.

D'emblée, nous voudrions remercier la société « Jeunesse et économie » pour l'effort matériel qu'elle consent en nous conviant à cette journée d'étude et plus particulièrement M. J.-C. Delaude, directeur adjoint du Centre d'information et de relations publiques, assisté de M^{me} Balestra, qui ont organisé cette rencontre. Leur compétence n'a d'égal que leur dévouement et il ne fait aucun doute que le haut niveau et la tenue des rencontres « Jeunesse et économie » sont à porter à l'actif de M. Delaude.

Le sujet que nous discuterons aujourd'hui n'est pas nouveau, mais les signes annonciateurs d'une prochaine crise économique lui confèrent une actualité et une urgence particulière.

Il n'est pas nouveau, parce que dès nos premières rencontres, la sujétion où l'économie tient l'école nous est apparue en filigrane de tous les thèmes abordés.

L'économie, bien sûr, n'est pas la seule force qui influence, de l'extérieur, la vie de l'école.

L'assemblée de la CMOPE (Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante), groupant plus de 40 pays, reconnaissait cet été, à Singapour, que le processus éducatif, dans tous les pays, est continuellement soumis à des pressions de toutes sortes : pressions socio-économiques, politiques, nationales ou nationalistes, technologiques, commerciales et syndicales.

Les enseignants, individuellement et collectivement, doivent prendre conscience de ces pressions, les évaluer, et s'employer activement, lorsqu'il le faut, à en atténuer les effets défavorables.

Notre actualité locale pourrait aujourd'hui nous servir de point de départ pour une discussion approfondie du problème.

Point n'est besoin de rappeler ici, à quelques semaines de la rentrée des classes, combien les restrictions budgétaires, et les premiers symptômes d'une crise, se sont déjà fait sentir dans les divers milieux scolaires : suppression de postes, déplacements d'enseignants, classes supprimées, augmentation des effectifs moyens, numérus clausus à l'Université et même dans les établissements de formation professionnelle.

D'un état de pénurie endémique au niveau de la formation du corps enseignant, nous avons passé dans plusieurs cantons à une pléthora exigeant des mesures draconiennes de sélection.

On retrouve cette pléthora dans le domaine, que j'ai déjà mentionné, de la formation professionnelle. Les adversaires de la démocratisation de l'enseignement reprochent à l'école de se vouer à la formation d'universitaires, d'ouvrir les études longues à tous au détriment de la sacro-sainte « élite » et, enfin, de pratiquer le mépris des métiers ; ces adversaires d'une école libérale, au sens profond du terme, sont aussi incapables que nous, aujourd'hui, de faire face aux demandes d'apprentissage qui affluent.

A Genève, dans l'industrie du bois et dans l'horticulture en particulier, la situation est bloquée. On ne trouve plus assez de patrons disposés à engager un apprenti...

Devant une telle situation, nous pourrions nous laisser tenter par les avantages indéniables d'une planification scolaire fondée sur une prévision rigoureuse des besoins futurs de l'économie. On fabriquerait, certaines années, plus de chevilles rondes que de carrées, en fonction des trous... disponibles.

Certains pays ont opté pour un système de ce genre. Leurs ressortissants n'ont que peu souvent l'occasion de voyager à l'étranger et de nous faire connaître leur sentiment profond à l'égard d'un tel système.

Malheureusement, l'idée de sacrifier

les individus au PLAN — avec majuscules — ne fait pas partie de notre fond culturel.

Alors ? Sans prétendre apporter ici dans cette allocution de bienvenue, la solution qui nous permettrait de repartir incontinent, j'aimerais vous poser, tout simplement, trois questions qui me sont venues en préparant cette intervention. Je n'en ai nul mérite, car j'ai dû les avoir lues quelque part.

Premièrement, avons-nous fait, chez nous, tout ce qu'il fallait pour que les métiers soient aussi considérés que les professions ? Tant que le vocabulaire, qui trahit bien son homme, connotera comme une « descente » le « passage » (soi-disant horizontal) d'un élève de section latine en générale, et de section générale en section pratique, on me permettra d'en douter.

Deuxièmement, quel effort sérieux avons-nous fait pour offrir aux futurs « hommes de métier » un bon départ dans la vie professionnelle ? Est-il insensé d'imaginer qu'on pourrait y vouer autant de soin — et, peut-être, d'argent — qu'à la formation professionnelle des élites ? En d'autres termes, pourquoi la société investit-elle davantage dans la formation des intellectuels que dans celle des autres ?

Aux uns, il semble que l'on réserve la culture en serre, tandis que les autres poussent en plein vent.

Je n'ai pas qualité pour répondre à cette deuxième question qui, d'ailleurs, exige un examen démocratique. C'est, à l'évidence, un problème politique.

Troisièmement, est-il inévitable que la vie professionnelle, pour ceux qui gagnent leur vie en des tâches monotones et donc sans intérêt, soit pareille à un cul-de-sac ? N'est-il pas possible d'envisager, pour ceux-là d'abord, et pour tous ceux qui le souhaitent ensuite, un placement transitoire dans leur fonction, avec, à l'horizon, un AVENIR garanti par une éducation permanente de qualité ?

Encore une question à laquelle il est difficile de répondre seul. Un journaliste français écrivait récemment, avec une naïveté feinte, que l'égalité devrait bien descendre des frontons des mairies pour s'incarner dans la société.

A la lettre, cette devise en triade n'est pas de chez nous ; mais nous avons aussi bien, sinon mieux, dans ce genre.

Peut-être saurons-nous faire en sorte que l'égalité, en matière d'éducation comme dans tous les domaines d'ailleurs, devienne, dans la réalité, une nouvelle spécialité suisse.

La dépendance de l'école à l'égard de l'économie

M. JEAN-CLAUDE BADOUX, RÉDACTEUR DE L'« ÉDUCATEUR »



Introduction

Lorsqu'on me demanda voici quelque temps de m'exprimer lors de ce Séminaire sur ce thème « La dépendance du système scolaire à l'égard de l'économie » je ne mesurai pas immédiatement — il faut l'avouer — l'ampleur de la tâche. Et c'est à vrai dire ces jours passés, lorsque j'essaie de rassembler mes idées pour vous les présenter aujourd'hui, que je pris pleinement conscience de l'énormité de notre sujet. Et devant cette énormité j'ai décidé de vous apporter, plutôt que des réponses toutes faites, des questions susceptibles de lancer le débat de cet après-midi.

J'aimerais faire encore une deuxième remarque introductory. On a parlé, dans le programme de la journée qui vous a été remis, en me désignant, de quelqu'un de représentatif du corps enseignant. Je tiens à dire que le mot représentatif me paraît abusif. Je ne suis pas en effet le porte-parole de l'ensemble des enseignants de Suisse romande, tout simplement parce que je ne les ai pas consultés. Je m'exprimerai donc en mon nom propre et ne désire engager que moi-même.

Définitions

Ceci dit, j'aimerais d'abord que l'on se mette bien d'accord au sujet du sens à donner aux mots et je crois qu'il est souhaitable que je définisse quelques-uns des termes qui vont être utilisés dans la

journée ou en tout cas que je vous dise quel sens personnellement je leur donnerai.

Le mot *dépendance*. Je ne vais pas m'y attarder. Vous savez tous qu'il a un sens péjoratif, en tout cas qu'il a une coloration péjorative et qu'il signifie obéissance, soumission, subordination. Que ce terme signifie tout le contraire d'autonomie, de liberté. La dépendance est presque toujours considérée comme l'antithèse même du bonheur, de l'épanouissement.

Système scolaire

Ce vocable recouvre une entité très vaste. Le système scolaire c'est la structure de la plus grande entreprise du pays, celle qui touche tous les enfants, de l'école enfantine à l'Université et qui commence à déboucher, maintenant, sur des paysages plus lointains : l'éducation permanente. Le système scolaire englobe aussi une école parallèle, celle qui enseigne, forme les enfants inadaptés. Un système scolaire, donc, est un ensemble structuré qui vise un but éducatif. Et qui dit système scolaire dit :

— *objectifs de l'école*, finalités de l'enseignement. Qui dit système scolaire dit une certaine *structure de l'école*, une certaine organisation de l'école signifiant un certain type de sélection ou d'orientation.

Qui dit système scolaire dit un certain nombre de *méthodes d'enseignement* et de moyens mis en œuvre, dit un certain type d'évaluation, évaluation qui se situe d'ailleurs à plusieurs niveaux : celui du travail des élèves par le maître grâce aux notes et aux examens, celui du travail des maîtres par le jeu de l'inspecteur et d'un certain type de promotion, celui du système par lui-même, ceci étant plus rare. Lorsque l'école se livre à l'étude de statistiques sur elle-même, lorsqu'elle se pose des questions sur son efficacité par exemple.

Qui dit système scolaire dit encore un certain type de *relation maître-élève*, dit une certaine manière de former les maîtres, dit un certain *budget scolaire*.

Vous voyez donc que sous l'étiquette de système scolaire se rangent, en vérité, un très grand nombre de données.

Et puis il faut aussi définir le terme d'économie. Je me refuse à voir dans ce terme le synonyme étroit de monde patronal exclusivement. L'économie ce n'est pas seulement les patrons et ce n'est pas non plus seulement les travailleurs. Si je

me réfère aux ABC de l'économie politique, l'économie c'est l'ensemble des faits qui touchent à la production des biens, à leur distribution, à leur consommation. Ce serait évidemment plus facile de limiter aujourd'hui ce terme d'économie au monde industriel, au monde patronal et voir si l'école lui est subordonnée. Mais cela ne me paraîtrait pas honnête intellectuellement et au risque de compliquer ma tâche et la vôtre je préfère donner au mot économie son sens large.

Vu le peu de temps dont nous disposons, il faut bien limiter. Je décide donc d'en rester — d'une façon peut-être trop exclusive — à l'économie de notre pays à laquelle j'opposerai le système scolaire romand qui pourtant accuse un certain nombre de différences cantonales.

Remarquons en passant qu'il serait pourtant fort intéressant de se demander si, par exemple, dans les pays en voie de développement, il est souhaitable, voire nécessaire, indispensable éventuellement, que le système scolaire en formation soit dépendant de l'économie. Mais ce ne seront point là aujourd'hui mes réflexions.

Les pressions auxquelles l'école est soumise

Ces définitions étant données, pour mieux mettre en relief la subordination ou l'insubordination de l'école à l'égard de l'économie, je veux d'abord me poser avec vous la question suivante :

— *De qui l'école dépend-elle au vu et au su de tout le monde ?* Ou, en d'autres termes, *à quelles pressions visibles l'école est-elle soumise ?*

Je distinguerai en premier lieu les pressions internes du système des pressions externes :

Les pressions internes

Ce sont d'abord les élèves. Je fais remarquer qu'institutionnellement parlant, les élèves, dans notre système actuel, ne sont pas armés pour modifier fondamentalement ou en tout cas d'une façon appréciable le système scolaire. Je sais bien que dans beaucoup de classes on institue les coopératives scolaires, les conseils de classe. Mais en fait, aussitôt qu'on dépasse le cadre de la classe, les élèves ne sont pas en mesure de mettre l'école sous leur dépendance.

Mais cependant je rappelle que dans toutes les discussions ayant trait à l'école, il y a toujours un être qui se profile en arrière-fond, c'est l'élève. Et grâce aux travaux de la psychologie génétique en particulier on tient toujours plus compte des besoins de l'enfant, des nécessités de son développement.

Autre facteur de pression interne : les

maîtres. Ils constituent un facteur de pression, individuellement, mais surtout grâce à leurs associations. Je ne dis pas que les maîtres sont toujours écoutés autant qu'il le faudrait mais il n'en reste pas moins qu'ils peuvent, et je dirai toujours plus, faire part de leur expérience quand il s'agit de modifier un tant soit peu le système scolaire.

Quand maintenant nous disons que l'Ecole romande est née, pour prendre un exemple, nous pouvons sans faire preuve de prétention exagérée affirmer que les pères de ce nouveau-né, ce sont les enseignants.

Voyons maintenant les facteurs de pression externes à l'école. Il y a les parents, *les parents d'élèves*. La preuve nous en est donnée aujourd'hui puisque nous avons le plaisir et l'honneur d'avoir parmi nous une représentante des associations de parents d'élèves. Mais au risque de faire un peu de peine à cette représentante, je dois dire que les associations de parents d'élèves n'ont pas encore tout le poids qu'elles méritent autour des tables où se négocient les contrats scolaires. Je pense que ce jour viendra, mais pour l'instant, et personnellement je le déplore, les associations de parents d'élèves ne sont pas encore ce partenaire à part entière que nous souhaiterions.

Autre et dernier facteur de pression sur le système scolaire : *les autorités politiques*, tant législatives qu'exécutives, qui d'ailleurs déléguent leurs pouvoirs aux autorités scolaires tout court : directions d'écoles, commissions scolaires, etc. Alors là je crois que l'on peut affirmer que l'autorité a vraiment de grands pouvoirs en matière scolaire. C'est d'abord elle qui *finance* l'éducation. Et qui paie, commande ! C'est elle donc qui répartit la manne publique entre les différents secteurs de l'éducation. C'est elle qui fixe, par exemple, les effectifs des classes, ces effectifs qui déterminent pour une grande part un certain style de l'école. C'est elle aussi qui *fixe les plans d'étude*. Regardez ce plan d'étude CIRCE ! qui maintenant fait vivre l'Ecole romande. Il est signé de la Conférence romande des chefs de départements de l'Instruction publique.

Considérez l'affaire du GROS ! Le GROS, c'est le Groupe romand des objectifs et des structures. Le GROS a défini, voici deux ans, un certain nombre d'objectifs à atteindre par les écoles de ce pays. Ces objectifs ont été discutés par les représentants des autorités politiques. Ces objectifs ayant été jugés, ainsi que les projets de structure d'une école nouvelle qui les accompagnaient, incompatibles avec un état de faits actuel, les propositions de ce groupe de travail ont reçu un enterrement de première classe.

L'autorité planifie, l'autorité règle *le mode de formation des maîtres, décide du perfectionnement ou du non-perfectionnement* des maîtres. C'est donc l'autorité politique, qui parfois délègue ses pouvoirs à l'autorité scolaire, qui règle l'allumage, en quelque sorte, des transformations du système scolaire.

C'est l'autorité politique qui décide des *réformes scolaires*, qui juge de l'opportunité de les entreprendre, de les activer ou au contraire de les interrompre.

C'est l'autorité qui autorise ou interdit *la poursuite d'expériences pédagogiques*. Des événements récents dans le canton de Neuchâtel au sujet d'expériences en matière de pédagogie institutionnelle nous le prouvent bien.

Donc, l'autorité politique tient l'école dans une main très ferme. Et dans le fond l'autorité fait ce que la société lui demande et si les autorités n'exerçaient pas leur autorité, d'aucuns sauraient bien le leur reprocher !

Dans la réalité des faits, il est de nombreux cas où l'autorité consulte les maîtres, parfois les parents. Mais c'est elle qui, en dernier ressort, décide.

Deux questions fondamentales

Arrivé à ce point-là de mon exposé je dois poser une question qui me paraît personnellement fondamentale. *Est-ce que les autorités sont les représentantes du monde de l'économie ?*

A ce sujet, je ferai simplement remarquer — ce n'est peut-être pas très éclairant, à vous de juger — que dans nos cantons romands (six depuis le 23 juin) les DIP sont 5 fois entre les mains des partis dits bourgeois. Seul le canton de Genève fait exception !

Je ne sais pas si vous êtes tentés de faire un rapprochement, au vu de cette situation, entre le monde de l'économie et l'autorité scolaire.

Et puis j'aimerais poser une deuxième question importante : *les autorités, lorsqu'elles prennent une décision, que mettent-elles au premier plan de leurs préoccupations ?* L'enfant, l'élève ? Et il y a déjà une nuance entre un enfant et un élève, ou bien les nécessités du monde économique ? Vous avez peut-être des réponses fort pertinentes à apporter à ces deux questions. Ce sera l'occasion d'en parler cet après-midi. Moi, j'aimerais vous donner une réponse, un peu sommaire, à ce sujet en vous disant ceci :

Le monde économique pénètre à l'école

Le monde économique ne pénètre pas dans le monde de l'école par l'énoncé explicite de revendications.

Nulle part, dans les préambules de nos plans d'étude, dans nos lois cantonales scolaires, il n'est fait allusion à une subordination, de l'école au monde économique.

Ce n'est pas — par exemple — comme en Chine où parmi les directives données concernant l'éducation, il en est quelques-unes qui prouvent sans ambiguïté que l'économie fait des appels du pied, et pas seulement sous la table, aux enseignants. Ecoutez plutôt !

« L'éducation doit être orientée vers les nécessités économiques. » Ou bien « L'éducation doit être un échange avec la société ». En Chine, dont la dépendance dont nous parlons aujourd'hui est clairement affirmée, elle est publiquement souhaitée.

Dans nos plans d'étude il n'en est rien. Prenez le plan CIRCE, analysez-le. Si le terme d'épanouissement de l'enfant revient souvent, celui de sujétion de l'école à l'économie n'apparaît jamais en clair. Toutefois si l'on fait le portrait de l'Homme romand que l'Ecole romande se propose de former, on constate que celui-ci a deux caractéristiques, entre autres : c'est un producteur et un honnête homme.

Un producteur

En effet, les maîtres doivent développer dans l'enfant qui leur est confié les qualités suivantes (je cite) :

- capacité d'effort librement consenti
- persévérance
- discipline personnelle
- sens des responsabilités
- amour de l'effort.

Une remarque en passant. On pourrait une fois consacrer une journée de séminaire à se demander comment ces objectifs, somme toute assez ambitieux, se concrétisent dans la réalité du quotidien des classes. Mais ceci est un autre problème !

Vous voyez donc que le législateur scolaire, en avalisant ce programme, donne en fait sa caution implicite à la production par l'école d'un homme qui réunit des qualités lui permettant de faire bonne figure dans le monde de l'économie. Mais cela n'est pas dit en clair ! *Cette dépendance existe donc, et elle existe dans le fond d'une façon latente et c'est personnellement ce qui me dérange. J'y reviendrai dans ma conclusion.*

Voyez nos structures !

Cette manière que nous avons, par le jeu de la *sélection plus ou moins précoce*, de mettre en « serre chaude » les élèves que nous considérons comme nos élites pour les mener par la voie royale des études classiques ou éventuellement scientifiques à l'Université, cette mise en serre

chaude va certainement dans le sens des intérêts du monde du travail qui a besoin d'hommes de qualifications différentes. Cette école, qui avant même la fin de la scolarité obligatoire engage l'enfant dans une *orientation professionnelle*, par le jeu des sections techniques, pratiques ou autres, n'est pas entièrement insubordonnée à l'économie.

Je pense aussi à l'*enfance inadaptée* qui malgré — reconnaissons-le — de très grands progrès accomplis cette dernière décennie est encore une enfance marginale qui n'intéresse que peu l'autorité scolaire parce que peu intéressante à vrai dire pour le monde du travail.

Regardez les programmes !

Je ne peux m'empêcher de constater que les disciplines enseignées à l'école sont fortement hiérarchisées. Est-ce par hasard que *le français et les mathématiques*, branches instrumentales, branches d'efficacité qui donnent de véritables moyens d'action, figurent dans le premier groupe des branches, qu'elles sont dotées d'un grand nombre d'heures, qu'elles sont souvent déterminantes dans le calcul d'une moyenne, d'une promotion ?

Est-ce par hasard qu'un maître de gymnastique, de musique ou de dessin est appelé un maître spécial ?

Remarquons, puisque nous parlons de programmes, que l'économie ne se fait pas faute de critiquer l'école primaire qui selon elle prépare mal les enfants à entrer dans le monde de l'apprentissage. Un directeur d'école professionnelle se plaignait récemment du très faible niveau des connaissances en français et mathématiques des élèves surtout de l'école primaire.

Regardez les méthodes d'enseignement !

Disons d'emblée qu'elles sont actuellement en pleine évolution. Mais pendant longtemps et encore maintenant souvent, l'essentiel des méthodes d'enseignement est basé sur la répétition, sur l'application par l'élève de notions que le maître a exposées. Ce sont des méthodes qui développent surtout des savoirs et des savoir-faire plutôt que des savoir-être. Or en mettant l'accent sur les savoirs et les savoir-faire, ne poursuit-on pas des finalités adaptatives, adaptatives au monde de l'économie ? Certains théoriciens nous demandent d'aller plus loin que le travail en groupes des élèves en instituant dans nos classes la cogestion — terme qui fait souvent sursauter les adversaires de la participation dans l'entreprise — ou mieux l'autogestion pédagogique qui devrait déboucher sur l'autogestion sociale. Est-ce par hasard que ces tentatives

d'autogestion pédagogique soient vues d'un si mauvais œil et parfois tout simplement interdites ?

Je ne voudrais pas dresser un tableau trop sombre tout de même de nos méthodes d'enseignement. Ce sont elles notamment qui ont permis ce qu'on aime appeler la prodigieuse explosion du savoir de notre siècle.

Regardez aussi notre mode d'évaluation du travail scolaire !

C'est un système qui fait que trop souvent les élèves reçoivent des récompenses extrinsèques à leur travail : des notes, des félicitations du maître, un bon classement. Alors que l'on sait que l'élève trouve la récompense de son effort dans le fait même d'avoir accompli un certain travail, réussi une certaine performance.

Alors je demande, que penser de cette habitude de distribuer pendant 9 ans d'une vie d'élève des récompenses extrinsèques au travail ? N'est-ce pas une préfiguration d'un travail d'adulte déshumanisé ? Un travail qui par son émiettement, par exemple, n'est plus capable d'apporter à l'individu des satisfactions réelles et profondes.

Voyez aussi une certaine relation pédagogique

C'est le cadre de tout acte éducatif. Dans beaucoup d'écoles encore les élèves vivent dans un régime de monarchie absolue, ou au mieux constitutionnelle. Le maître est en général un monarque qui cumule l'autorité législative, exécutive et même judiciaire. N'est-ce pas lui qui fixe les objectifs à atteindre, qui décide des méthodes, qui choisit les moyens, qui évalue, qui sanctionne ? Son élève n'est-il pas réduit, devant quelqu'un d'aussi compétent, à être passif et dépendant ? Alors je demande : à une époque où le mot participation fait froncer le sourcil de maintes personnes (quand elle ne leur donne pas des cheveux gris), cette relation de dépendance qui s'inscrit dans une verticalité des rapports hiérarchiques, est-elle bonne ou mauvaise ? Ceux qui condamnent ces tentatives d'horizontaliser les rapports, ne le font-ils pas au nom de besoins précis du monde du travail ?

Je dirai enfin qu'il est un certain esprit général de l'école qui me semble favoriser l'insertion de l'enfant dans le monde.

Cette école du devoir, qui devient celle des devoirs à domicile, cette école *centrée encore trop sur le programme* et non pas sur l'élève, est-ce qu'elle n'est pas une préfiguration d'un monde économique dans lequel la vie est centrée sur le travail, sur le rendement et non pas sur le bonheur de l'homme ?

En conclusion

Le moment est venu d'apporter une conclusion personnelle. Vous l'avez donc remarqué : je pense que dépendance, il y a ! Et à vrai dire je ne m'étonne pas et je ne condamne pas cette dépendance. Je ne suis pas assez naïf en effet pour penser que l'école, devenue une citadelle de mandarins, doive livrer des produits finis sous forme de jeunes parfaitement inadaptés à notre monde et rassemblés en une longue file de chômeurs. Si cette dépendance ne m'étonne pas, c'est parce que je pense que derrière toute pédagogie, il y a une philosophie, derrière toute pédagogie il y a une certaine représentation de l'homme, un certain credo.

Or vous en conviendrez avec moi, l'homme de notre civilisation européenne contemporaine est un homme dont on attend qu'il produise, qu'il rende, et les poètes et les contemplatifs, dans notre société, sont considérés comme des marginaux.

Je ne vais cependant pas jusqu'à souscrire aveuglément aux thèses de certains sociologues de l'éducation qui affirment que l'école ne doit être qu'une copie de

société, à son service exclusivement. Je pense au contraire que si l'école est le produit de la société, *elle est aussi un facteur de son évolution*. Et personnellement, comme enseignant, si je n'étais pas convaincu que l'école pouvait être ce facteur de progrès, je poserais immédiatement ma craie et mon frottoir !

J'admetts donc cette dépendance mais je voudrais, en tant qu'enseignant, que cette dépendance que j'ai essayé de vous dépeindre soit « *objectivée* », que de plus en plus et dans tous les milieux, on se rende compte qu'elle existe, qu'elle est là et que chacun, tous les partenaires scolaires, en soient pleinement conscients.

Arrivé là je ne peux m'empêcher d'esquisser une méthodologie capable de rendre nos élèves — les adultes de demain — plus conscients de cette dépendance latente.

C'est d'abord en faisant les plus grands efforts pour rendre les élèves lucides. Les entraîner à la lucidité me paraît être un objectif fondamental de l'école. Mettre les élèves en situation de responsabilité, les considérer toujours plus comme des sujets de l'éducation et non des objets

d'éducation, rendre les rapports scolaires progressivement moins verticaux.

Voilà esquissée en quelques traits une méthodologie sommaire susceptible peut-être d'objectiver un peu cette fameuse dépendance dont je vous entretiens depuis un moment.

Mon désir serait que peu à peu on ne parle plus de subordination de l'école à l'économie mais d'une relation dialectique qui permette tout simplement à l'homme de *vivre plus lucidément* dans un monde économique qu'il maîtrise mieux, ceci dans la perspective d'une démocratie toujours plus effective.

Parce que, somme toute, le monde économique n'est pas l'affaire de quelques nantis seulement, mais c'est l'affaire de tout le monde.

Les propos qui sont tenus actuellement au sujet de notre société de consommation, par exemple, montrent bien que chacun est concerné.

C'est la raison pour laquelle je pense que l'un de nos premiers devoirs, à nos gens d'école, est de permettre à nos élèves de mieux percevoir cette dépendance pour être mieux à même de la maîtriser.

Le système scolaire : élément de l'économie nationale

M. ROGER DECOSTERD, CHEF DU PERSONNEL, NESTLÉ-ALIMENTANA

La finalité de l'homme

Survivre

Proudhon a pu écrire : « Vivre, c'est ne pas mourir ». A cet égard, lorsque nous comparons les temps modernes aux temps anciens, il faut se souvenir que l'homme a vécu pendant des millénaires au stade presque animal, que seule une génération — peut-être deux ou trois dans certains pays — ont le privilège de vivre dans ce que l'on appelle déjà la civilisation des loisirs.

Procréer et entretenir une nombreuse famille pour assurer ses vieux jours

La beauté et la puissance de la Grèce ancienne ont fait oublier en effet les millions d'esclaves à l'existence quasi végétative. Le développement fulgurant de l'Empire romain et sa remarquable organisation politique et militaire demeurent dans toutes les mémoires, tandis que les indicibles cruautés du régime à l'endroit des chrétiens se sont vite estompées à l'ombre des édifices et des colonnades. Le grand siècle français a

enrichi notre culture jusqu'à en prolonger les effets de nos jours ; mais les ouvriers et les paysans vivaient dans l'ignorance et dans la misère la plus noire.

Travailler

Il y a moins d'un siècle, à part une infime fraction d'élus, l'homme ne vivait que pour travailler. Femmes et enfants emplissaient les usines, tandis que la maladie et le paupérisme rongeaient sournoisement la majorité des populations européennes. On travaillait dur, on mangeait quand on pouvait et l'on mourait très jeune.

Si l'on regarde les siècles passés dans leur perspective d'ensemble, on peut voir émerger à chaque époque un type d'homme caractéristique : le chevalier et le moine au Moyen Age, l'humaniste à la Renaissance, le noble au Grand Siècle, l'honnête homme au XVIII^e siècle, l'homme d'affaires du XIX^e siècle et le capitaine d'industrie au début de l'ère industrielle. Avec le XX^e siècle et la promotion des masses ouvrières, n'allait-on

pas voir, tant dans les structures capitalistes du monde occidental — dès plus en plus marquées de socialisme — que dans celles du monde communiste — de plus en plus soumis aux mêmes lois économiques et aux mêmes exigences techniques que le monde capitaliste — apparaître et se définir une « civilisation du travail », dominée par un type d'homme nouveau : le travailleur ?

Ainsi, du ban de la société où il était relégué et malgré l'antique malédiction, le travail peut sembler à présent voué à une véritable rédemption.

S'épanouir et développer sa personnalité par le travail et le loisir

Nous sommes entrés dans ce qu'on appelle déjà la civilisation des loisirs. Cette civilisation est caractérisée par le fait que l'homme ne vit plus pour travailler seulement. En ne consacrant plus que le tiers de sa journée au travail, en bénéficiant d'un jour de congé tous les trois jours — si l'on tient compte des vacances légales, de la semaine de cinq jours et des jours fériés — en obtenant un revenu qui lui assure plus que la somme nécessaire pour subsister lui et sa famille, il peut acquérir dorénavant d'autres biens variés et nombreux, des biens qui l'informent et le divertissent, des biens qui lui permettent de s'adonner à des loisirs choisis par lui seul.

Le progrès technique et l'industrialisation furent les principaux moteurs de cette prodigieuse évolution sociale. Grâce à ce temps désormais libre, le loisir n'est plus l'apanage d'une classe privilégiée, mais bien un droit acquis par la majorité des peuples occidentaux.

Cette conquête est à la fois merveilleuse et dangereuse. Elle est merveilleuse en ce sens qu'elle ouvre d'immenses possibilités de valorisation et d'épanouissement de la personnalité humaine. Elle est dangereuse parce que l'évolution de notre civilisation dépend en quelque sorte de ce que l'homme pourra et voudra faire de son loisir. Tant et si bien qu'on peut se demander si nous ne sommes pas parvenus à une sorte d'apogée de la civilisation moderne et si, de la façon dont nous saurons dominer le problème des loisirs, l'ère chrétienne va connaître l'amorce d'une décadence peut-être fatale ou au contraire une relance fantastique dont les prolongements sont faciles à entrevoir.

Un aspect de l'éducation du premier âge est devenu particulièrement important : c'est la formation de la personnalité. Cette formation devra répondre à deux besoins, d'une part favoriser la construction originale de chaque personnalité sur une assise de vie intérieure authentique, avec une foi ou un dessein élevé comme ligne directrice ; d'autre part développer le caractère en vue de la défense de cette construction contre les pressions d'un monde dépersonnalisant.

On parle de la formation permanente depuis plus de 15 ans mais on ne semble pas encore en avoir compris toute l'importance. Rappelons donc que l'homme ne peut plus se contenter du bagage scolaire et professionnel acquis dans son jeune âge et à l'aube de sa carrière. L'obsolescence est un phénomène qui ne met pas seulement les machines et les instruments prématûrement hors service, mais aussi les hommes, qui n'auront pas su ou voulu évoluer avec leur temps, s'adapter aux nouvelles techniques, comprendre les phénomènes contemporains et leurs incidences.

Un peuple bâtit son avenir sur son système éducatif. Cette éducation n'est plus l'apanage des établissements classiques dans la perspective de l'éducation permanente. Elle doit désormais s'inscrire dans un dispositif global. Cet effort collectif permettra de donner à chacun sa chance de rester dans le rythme et le courant de l'évolution générale.

Indépendamment de tout progrès, le but de l'éducation dans la société moderne reste toujours l'homme qui pense d'une façon autonome, qui sent d'une manière humaine, qui veut d'une manière morale.

Trois options de base pour s'assumer et s'épanouir

- le travail
- le loisir
- refuser la société et son système.

Nous croyons que la ligne de progrès de l'humanité n'est pas le passage d'une civilisation du travail à une civilisation du loisir, mais la poursuite de cette rédemption du travail. Elle fera que le travail de l'homme sera toujours plus créateur, plus significatif, plus libérateur, plus fraternel aussi.

Pour être utilitaire et régénérateur, le loisir doit remplir trois fonctions :

- délasser, afin de permettre la récupération des fatigues physiques ;
- divertir, afin de permettre l'effacement de la tension nerveuse ;
- enfin contribuer au développement de la personnalité, à son enrichissement, à l'élargissement de ses connaissances.



Dans son apprentissage du loisir, l'homme n'a généralement retenu jusqu'à présent que les deux premières fonctions ; il ignore généralement la troisième qui débouche sur le principe de l'éducation permanente.

Le rôle de l'homme dans l'économie nationale

Les sources de richesse d'une nation

Les économistes ont souvent varié d'opinion au sujet de la source de richesse pour une nation. Les mercantilistes la voyaient dans la détention de l'or ; les physiocrates, dans les forces de la nature et le pouvoir du sol à fournir des aliments. Plus récemment, la détention des

sources d'énergie fut considérée comme la principale source de richesses. Mais l'on s'accorde généralement aujourd'hui pour déclarer que parmi les ressources essentielles, l'homme est la plus précieuse. Non plus par la force physique qu'il représente, mais bien par sa culture générale, sa personnalité et ses aptitudes.

Cette primauté à l'homme caractérise bien l'économie suisse, une économie qui ne dispose d'aucune matière première, dont une très faible portion de sol est cultivable et qui s'est spécialisée dans un travail de qualité incluant beaucoup de valeur ajoutée par le travail de l'homme.

Rôle essentiel de l'éducation scolaire et de la formation professionnelle

Une tâche précise s'impose à l'éducation : réimplanter l'école dans le milieu et non seulement désigner ce dernier comme **objet** d'étude parmi d'autres.

Mais croissance et éducation postulent le temps, c'est-à-dire une accumulation d'expérience le long du rendez-vous incessant des hommes et des objets. Qu'on le veuille ou non, l'enfant doit d'abord faire l'apprentissage de la vie économique. Mais si l'école donne une technique, un métier, l'enfant n'y apprend pas pour autant à gagner sa vie. C'est **après**, comme l'on dit, qu'il se débrouillera. Les plus brillants ne seront pas nécessairement les plus « débrouillards ». L'éducation économique aura donc pour tâche de réimplanter également l'école dans l'élán même de la société en s'intéressant avec l'enfant aux projets concrets de développement de l'économie nationale.

Si l'éducation moderne vise de plus en plus à préparer la jeunesse aux futures tâches techniques requises par le progrès, elle ne se soucie pas encore suffisamment d'équilibrer cette spécialisation croissante par une vision plus large permettant à chacun de s'inscrire dans le paysage de l'avenir. A l'orientation rigide et parcellaire, l'éducation économique substituera une orientation souple et relative qui doit aboutir à un taux suffisant de mobilité du futur agent économique.

L'éducation permanente requiert la coopération et la complémentarité dans l'effort d'éducation et de formation

L'enfant doit au préalable faire l'apprentissage de ce qu'est une économie nationale. Il doit apprendre à gagner sa vie certes, mais il convient avant tout de songer à développer sa personnalité. Cela, car le jeune doit devenir un individu capable d'être mobile, ouvert, disponible. D'autre part, il faut donner à ce jeune les connaissances technologiques de base qui lui permettront d'amorcer une vie professionnelle. Quant au recyclage et à

la poursuite de son développement, l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée, assumera ensuite les tâches de cette formation permanente.

Comment concilier PNB et BNB ?*

La Suisse très pauvre il y a un siècle est très riche aujourd'hui. Pourquoi ?

Les sources de cette amélioration du Produit National sont multiples certes, mais dues essentiellement au travail, aux efforts consentis, et... à la paix sociale que connaît notre pays. Et si l'industrie a apporté sa contribution à l'élévation du niveau de vie, encore convient-il de ne pas oublier que près de la moitié de l'économie suisse tire ses ressources d'activités du secteur tertiaire, les fameux services.

L'avenir comporte toutefois de gros risques

D'aucuns affirment qu'il y a trop d'étrangers en Suisse alors que les industries et les services en dépendent largement. D'autres, face à la pénurie d'énergie, refusent pourtant les centrales atomiques. Et puis, il y a l'inflation. Mais aucune concertation ne se réalise entre les partenaires sociaux sur ce sujet. Enfin, on assiste partout à une crise de l'autorité, dans la famille, à l'école, à l'Eglise, dans l'armée, dans l'entreprise également.

Celui qui en tant qu'éducateur n'est pas capable de donner à l'enfant le témoignage d'une autorité fondée sur une supériorité et une maturité personnelles, prive celui-ci d'une aide essentielle pour son développement. A cet âge, l'absence d'autorité ne rend pas l'enfant plus autonome mais le livre à une inconsistance intérieure ou à la fausse autorité : la mode, les personnages grossiers de son entourage, qui s'imposent le plus souvent, et influencent peut-être, en premier lieu, ses penchants personnels.

Peut-on hausser le BNB en abaissant le PNB ?

Tout en reconnaissant pleinement les mérites du progrès technique et ses conséquences favorables sur le niveau de vie de la population, il ne faut néanmoins pas perdre de vue que les véritables problèmes de la vie en société sont de nature spirituelle. Il convient donc, en matière de formation, de réservier à ces intérêts supérieurs la place qui leur revient, afin que la liberté, dans notre démocratie, continue à reposer sur le sens de l'humain et le respect d'autrui.

Il y a eu en fait un divorce « historique ». Celui entre la croissance économi-

que et le bien-être économique au sens large du terme. Il n'est pas nécessaire ni opportun d'utiliser des images idéalisées : il est possible de développer une comptabilité économique pour mettre les coûts et les bénéfices à leur place. Dans le cadre de l'interprétation économique actuelle trop d'activités sont comptabilisées avec le signe positif alors qu'elles présentent en réalité un signe négatif. Plus un travailleur est obligé d'habiter loin de son lieu de travail, plus cela lui coûte en prix de transport et en temps. Mais le revenu national a augmenté par suite de la nécessité de mettre sur pied ce système de transport. L'individu paye et c'est pour lui une déduction de bien-être économique tandis que le PNB lui s'accroît et l'on nous dit que la croissance en bénéficie. C'est cela le divorce. La croissance se nourrit des coûts qu'elle cause elle-même. Il n'est, bien sûr, pas possible d'éviter l'ensemble de ces coûts, mais il est bien évident que, si l'on se soustrait au mythe de la croissance qui s'arrogue toute priorité, on peut trouver de nouveaux équilibres. Sans sacrifier aux démagogies utopiques de la vie primitive, on peut rechercher un meilleur bien-être économique en maîtrisant, et même en stoppant la croissance, là où il le faut.

La dépendance du système scolaire par rapport à l'économie : un faux problème !

Pour en revenir au thème de notre journée, je pense qu'il pose un faux problème. Le PNB concernant l'ensemble des biens et services produits par un peuple, et l'école étant l'un de ces services, elle fait donc partie de l'économie d'une nation.

Ecole et économie nationale :

- la première est l'un des nombreux éléments du second ;
- l'école n'éduque pas de futurs Robinson Crusoé ;
- l'école éduque la future ressource essentielle de la richesse d'une nation ;
- elle apprend aux jeunes à s'épanouir dans l'ambiance d'une démocratie ;
- elle procure des chances égales à aptitudes égales.

Un programme d'éducation économique dont les travaux pratiques comporteraient des jeux de stratégie et des simulations élémentaires pousseront les élèves non seulement à un traitement systématique de l'information ambiante mais à une maîtrise progressive des configurations socio-économiques dont ils seront un jour les créateurs ou les héritiers.

La contradiction entre formation désintéressée et égalisatrice d'une part, préparation professionnelle d'autre part, est devenue partout le problème n° 1 des réformateurs de l'enseignement. A la récente conférence des ministres de l'Education des Etats européens membres de l'UNESCO, c'est une recommandation présentée en commun par l'Espagne, la Suède et la Yougoslavie qui émet unanimement le vœu pieux commun : « La planification devrait prendre en considération tant les aspirations des individus que les besoins de l'économie en personnel qualifié, afin d'établir la corrélation voulue entre le droit à l'éducation et le droit au travail. » Dans cette réunion de Bucarest tous les ministres ont avoué qu'ils n'avaient pas trouvé la solution-miracle. Sauf sur un point : le chemin vers une telle solution passe nécessairement par une révision complète de la continuité de l'état d'élève. Les possibilités de formation à l'âge adulte (et pas seulement de formation strictement professionnelle) constituent l'une des chances les plus sérieuses de surmonter la difficulté centrale. Cela suppose, dans tous les systèmes nationaux d'enseignement, une réorganisation, un changement de structures et de perspectives que seuls des gouvernements stables et décidés parviendront à faire accepter et à réaliser. Des gouvernements comme nous n'avons aujourd'hui nulle part dans les pays pluriartistes...

L'avenir est dans la coopération et non l'affrontement entre l'école et les responsables d'entreprises publiques ou privées.

A quoi sert ou devrait finalement servir l'entreprise :

- elle doit d'abord être en bonne santé : produire le profit nécessaire à son existence future et vivre d'une manière autonome ;
- elle doit apporter de la « santé » à la collectivité ;
- elle doit enfin apporter de la « santé » aux hommes qui la composent.

Pour ce faire, elle a besoin d'hommes capables et motivés.

Si l'école s'est substituée en partie à la famille et à l'Eglise, il est bien évident qu'elle ne saurait se charger de la formation professionnelle des individus, laquelle revient à l'entreprise. Son rôle doit donc consister à préparer les enfants de manière à ce que cette formation professionnelle leur soit la plus profitable. D'où certains impératifs que notre pays devrait énoncer, en une politique générale de l'éducation : coordination étroite entre les objectifs et les program-

* PNB : Produit national brut.
BNB : Bonheur national brut.

mes des différentes institutions responsables de l'enseignement, division des tâches, rationalisation des méthodes, etc.

Pour agir avec intelligence, quel que soit son niveau professionnel, un individu a besoin :

1. d'une culture générale suffisant à la

compréhension des problèmes qu'il aura à résoudre ;

2. d'un caractère bien trempé lui permettant d'assumer ses responsabilités et ses devoirs d'adulte ;

3. d'une tournure d'esprit ouverte au travail en équipe ;

4. d'une culture technologique de base lui permettant après une brève période d'initiation, d'être un élément de productivité dans l'économie nationale.

(*Synthèse de l'exposé sur la base des notes du conférencier.*)

Formation professionnelle et besoins de l'économie

FRANÇOIS PORTNER, SECRÉTAIRE CENTRAL DE LA FOBB

Il semble opportun, au moment d'attaquer ce thème « Formation professionnelle et besoins de l'économie », de tenter de donner une définition acceptable de l'une et des autres. Le programme de travail de l'Union syndicale suisse (USS) contient clairement le point de vue, dans ces deux domaines, des syndicats helvétiques libres. Certes, dans ses grandes lignes, ce document date déjà de 1960 et sera repensé prochainement, mais ses bases — qui ont inspiré, au cours des quinze dernières années, l'action des quinze fédérations professionnelles affiliées à la grande centrale syndicale — demeurent extrêmement solides.

En matière de formation, et, d'abord, d'orientation professionnelle, l'USS, de manière tout à fait générale, pense notamment que :

« Par une information générale et individuelle, l'orientation professionnelle publique s'efforce de diriger les jeunes gens vers la profession qui correspond le mieux à la vocation et aux aptitudes de chacun. Elle tient compte également des besoins de l'économie, mais sans limiter pour autant la libre décision de ceux qui recourent à ses services.

» Il convient d'attacher la plus grande attention à l'apprentissage. Au moyen d'organes de contrôle composés paritairement, une surveillance appropriée doit veiller à ce que les programmes établis soient respectés et faire en sorte que les entreprises ne posent pas aux apprentis des exigences préjudiciables à leur formation.

» L'Union syndicale met en garde contre une spécialisation prématuée et trop poussée. Il est conforme à l'intérêt de l'économie et des travailleurs que l'apprentissage complet d'un métier se fasse préalablement à toute spécialisation. »

Les besoins de l'économie, selon l'USS, sont tout naturellement fonction de ses buts, que les syndicats définissent principalement comme suit :

« L'activité et la politique économiques doivent tendre au premier chef à promouvoir l'expansion de l'économie, pour assurer le plein emploi de manière rationnelle et éléver progressivement les niveaux de vie.

» L'évolution rapide de la technique et l'accroissement constant des capacités de production créent les conditions de la sécurité économique et du progrès social. L'économie et la politique économique de l'Etat doivent utiliser pleinement les possibilités dont elles disposent pour augmenter le produit social et faire en sorte que tous en bénéficient équitablement. Une économie en expansion fondée sur la justice sociale est le moyen le plus sûr de défendre et de renforcer les institutions démocratiques et d'asseoir les libertés sur des bases plus solides.

» Pour atteindre ces objectifs, chaque individu, qu'il soit employeur ou salarié, doit déployer toute l'initiative dont il est capable. Les énergies créatrices de l'individu sont le moteur de l'expansion économique. En conséquence, la politique économique doit être conçue de manière à donner à chacun la possibilité d'améliorer sa condition dans toute la mesure où ses dons le permettent. »

Il est absolument nécessaire, enfin, à ce stade introductif, de citer l'opinion de l'USS sur un troisième élément de politique sociale : les problèmes culturels. L'orientation et la formation professionnelles, puis l'activité économique de l'individu, sont en effet, dans ce pays, obligatoirement précédées par l'école, jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans. A ce sujet, le syndicalisme suisse voit les choses, idéalement et très brièvement, de la manière ci-après :

« L'activité de l'Union syndicale s'étend au domaine de la culture. Le mouvement syndical veut que l'homme qui travaille puisse accéder à une existence qui lui



donne pleine satisfaction. Cet objectif suppose loisirs et culture.

» L'éducation de l'enfance et de la jeunesse doit créer les conditions de la santé physique et morale et favoriser les dons créateurs de l'individu. »

Peut-on, de ce qui précède, tirer une première conclusion ? L'orientation et la formation professionnelles constituent la charnière entre l'école et l'activité économique. Il importe donc sans aucun doute qu'une judicieuse harmonie soit établie entre les trois volets de ce triptyque.

Mais il faut tout d'abord quelques constatations

L'école, malgré les efforts de réforme et de coordination qu'elle déploie, reste fortement controversée. En voici deux exemples, retenus au hasard de lectures et de séminaires. Le premier est fourni par les Rencontres Suisses, dans l'importante étude intitulée « Crise des métiers - Menace économique - La Suisse devant la pénurie de main-d'œuvre », éditée en 1972 à Lausanne, et le second, requisitoire beaucoup plus violent encore, émane d'un document de travail de la Commission de coordination romande des groupes de jeunesse de la Fédéra-

tion suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH).

Les Rencontres Suisses, dans leur volumineux ouvrage, traitent des responsabilités de l'école dans la crise des métiers. Dix-huit critiques — essentielles, ou des méthodes d'orientation, de formation et de section — lui sont adressées. Il est intéressant de n'en citer que les titres :

« Les responsabilités de l'école. »

« Critiques essentielles. »

1. L'enseignement n'a pas de conception d'ensemble.

2. L'intelligence abstraite est surestimée par rapport à l'intelligence concrète.

3. L'école développe les facultés intellectuelles plus que les aptitudes et qualités personnelles.

4. L'école enregistre une proportion excessive de retards et d'échecs.

5. L'école manque de contacts avec les autres milieux.

6. Insuffisance de l'information économique.

7. Insuffisance de la coordination intercantonale.

« Critiques des méthodes d'orientation, de formation et de sélection. »

1. L'orientation scolaire n'est pas généralisée.

2. L'école donne-t-elle une méthode de travail ?

3. L'école ne favorise pas le travail en équipe.

4. Le système scolaire traditionnel favorise la passivité.

5. Insuffisance des connaissances en français et en calcul.

6. Insuffisance de l'information professionnelle à l'école.

7. L'école et les élèves « non scolaires ».

8. Les moyens de contrôle et de sélection. Les examens.

9. Le volume des connaissances augmente et le temps de travail diminue.

10. Situation particulière de l'école primaire terminale.

11. Les maîtres devant les programmes et les examens.

Les apprentis et les jeunes travailleurs de la FTMH — après avoir cité en épigraphe une pensée (ou en épigramme !) du philosophe français Alain : « Il y a un enseignement qui a pour objet de séparer ceux qui sauront et qui gouverneront de ceux qui ignoreront et obéiront » — pour leur part, dénoncent l'école en ces termes :

« Tout notre système éducatif scolarisé est aberrant. L'école offre le maximum de chances de promotion aux plus favorisés et pénalise les moins favorisés. A 10 ans on sait si un enfant, devenu adulte, vendra son cerveau ou ses mains toute sa vie. Et celui qui vendra son cerveau aura 1000 fois plus de chances

de faire les carrières dites les plus « éléves », où il sera appelé à prendre des responsabilités. Quant à l'autre, il devra se contenter de produire et consommer sans aucun pouvoir sur son destin tant économique que politique.

» L'école repose sur un modèle sélectif et compétitif, la carotte au meilleur, le bâton au plus faible. Elle a structuré, justifié « scientifiquement » la loi de la jungle, clé de voûte de notre économie capitaliste. Par le système des notes et des examens, elle a normalisé les rapports de domination du plus fort sur le plus faible, elle fait accepter à ses élèves qu'il est bon et juste qu'il en soit ainsi.

» L'école déforme en profondeur l'esprit de ses élèves, apprenant qu'il faut être le premier pour bien réussir, qu'il ne faut pas aider son voisin (copier, c'est tricher), elle pénètre le mauvais élève du sentiment qu'il est un mauvais élève et finalement lui fait accepter, souvent pour sa vie, qu'il est peu doué. »

La formation professionnelle, elle aussi, a passablement de plomb dans l'aile. On se souvient des tribulations dont a été victime la Loi fédérale sur la formation professionnelle, du 20 septembre 1963 (donc pas si vieille que ça, d'autant plus qu'elle n'est entrée en vigueur que plus d'une année plus tard, après une votation populaire provoquée par un référendum lancé par quelques pseudo-ingénieurs mécontents du nouveau titre qu'on leur octroyait), loi remplaçant celle du 26 juin 1930. Or, aujourd'hui, soit dix ans plus tard, la loi de 1963 paraît déjà devoir être modifiée profondément, et elle est sérieusement en voie de transformation.

Mais l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) n'envisage vraisemblablement qu'une « mini-revision ». En 1972, une commission d'experts instituée par le Conseil fédéral pour étudier une amélioration des dispositions qui régissent l'apprentissage a déposé un rapport proposant diverses modifications qui ne seraient que de nature secondaire. L'USS, estimant que le réexamen de notre système de formation professionnelle est une affaire trop importante pour qu'on puisse se contenter d'accomplir en quelque sorte un travail par la bande, n'a pas pu accepter cette manière de faire.

L'USS a même été, au début de cette année, jusqu'à présenter au Conseil fédéral un projet complet de nouvelle loi sur la formation professionnelle, élaboré de toutes pièces par sa Commission de jeunesse, et qui met l'accent sur les nécessités indispensables suivantes :

- Extension du champ d'application de la loi ;
- intégration dans la loi de la recherche en matière de formation professionnelle et de la pédagogie dans ce domaine ;
- définition des tâches et devoirs des personnes et organes qui assument la responsabilité de la formation professionnelle ;
- déplacement de l'accent, en matière de formation professionnelle, sur une formation fédérale aussi large que possible ;
- création des conditions propres à assurer la mobilité de la main-d'œuvre ;
- extension de l'enseignement donné dans les écoles professionnelles en particulier de la formation générale ;
- participation paritaire des organisations de travailleurs dans les organes qui assument la responsabilité de la formation professionnelle ;
- participation des apprentis aux décisions qui les concernent.

L'économie, pour terminer, connaît, comme toujours, des problèmes fondamentalement différents de ceux de l'école et de la formation professionnelle. Il serait vain de les examiner aujourd'hui, car, soumis à tant d'impondérables et d'influences extérieures, ils sont déjà sensiblement autres qu'hier, et parce que les spécialistes les plus éminents ne parviennent pas à s'entendre sur ce que sera demain. C'est l'illustration évidente de l'existence de questions auxquelles on peut répondre à moyen ou à court terme, d'une part, et de domaines qui échappent pratiquement à l'analyse parce qu'ils évoluent trop rapidement et que l'on n'a même pas le temps de se mettre d'accord sur certains dénominateurs communs, d'autre part.

L'USS prétend cependant que les buts économiques qu'elle poursuit, rappelés plus avant, sont encore bien loin d'être atteints.

On peut aussi se demander, à ce propos et en passant, s'il n'y a pas une espèce de dyslexie grave entre les besoins économiques réels de l'humanité et ceux qui sont artificiellement créés, souvent, par les chercheurs de profits à tout prix...

Peut-on envisager des solutions concrètes ?

Ainsi que le rappelait fort justement — dans l'invitation à ce 14^e Séminaire pédagogique de la Société Jeunesse et économie et de la Société pédagogique de la Suisse romande — le bref exposé des réflexions qui doivent animer cette rencontre, il y a des partisans d'une éducation (prise dans un sens plus étendu

que la stricte obligation scolaire de 7 à 15 ans, c'est-à-dire en englobant également les éventuels jardins d'enfants ou écoles enfantines, d'une part, ainsi que l'orientation et surtout la formation professionnelles, d'autre part) « absolument dégagée de toute obligation envers l'économie en général, de l'industrie en particulier » et il y a des défenseurs du principe qui veut que cette éducation doit au contraire préparer l'intégration progressive de l'enfant « au système économique que nous vivons ». Il convient en premier lieu d'élargir encore la notion d'éducation. La prime enfance, en effet, ainsi que le perfectionnement professionnel et la culture générale permanente doivent être portés en compte.

On ne peut alors que répéter l'affirmation énoncée au début de cet exposé, en agrandissant toutefois la portée à l'infini : une coordination efficace et une communication parfaite doivent être établies entre toutes les parcelles culturelles, sociales et économiques qui forment le domaine dans lequel chaque être humain est susceptible de passer tout de même une large part de sa vie.

La politique, celle des partis, offre-t-elle les garanties nécessaires à l'obtention de solutions concrètes ? Une procédure de rencontre des partenaires sociaux avait également été commencée, il y a quelques années. Cela est-il suffisant ? Les institutions de la démocratie sont,

certes, remplies de vertus. Mais leurs lacunes et leurs lenteurs ne sont-elles pas aussi nombreuses ?

Vous me permettrez par conséquent de conclure en souhaitant, pour une fois, de passer de la réalité au rêve.

Oui, rêvons d'une institution « supra-institutions » ! Rêvons d'une sorte de conseil économico-socio-culturel, à la mesure de l'homme, composé de représentants de tous milieux, et dont la seule règle serait de ne pas avoir d'autre ambition que de forger le bonheur du monde ! Rêvons de paix et de justice sociale, avec ou sans la dépendance du système scolaire par rapport à l'économie.

Je vous remercie, en tout cas, de bien vouloir en discuter et y réfléchir...

Une table ronde pour un « faux » débat

En ouvrant la table-ronde, M. Daniel Favre, chef des actualités nationales à la Radio Suisse romande, fit remarquer qu'il s'agissait avant tout d'agiter des idées, de renouveler des réflexions, mais qu'il n'était pas indispensable de conclure et de tirer des synthèses.

En fait, échange d'idées il y eut. Comment résumer un débat qui prit très vite une ampleur telle qu'il éclatait dans de multiples directions ? Personne ne put le canaliser : on assista à des échanges vivants certes mais derrière les passes d'armes verbales, on sentait poindre ici ou là de bonne doses d'agressivité. S'agissait-il d'un faux problème ? Evidemment pas ! Disons plutôt d'un « faux » débat, dès lors que personne ne faisait plus sienne l'affirmation contenue dans le sujet de la journée, « la dépendance du système scolaire par rapport à l'économie ».

On parla beaucoup de pressions extérieures qui s'exerceraient sur l'école, pressions des parents, des puissances d'argent également. On aborda même le problème des finances publiques ; il fut constaté que l'instruction publique représentait l'effort principal de nos collectivités cantonales ; il fut aussi constaté que les budgets de l'école sont très vite sujets à des réductions dès les premiers signes de difficultés financières ou économiques. Dans ce dialogue école-économie, on discuta beaucoup des réformes scolaires, certains enseignants posant clairement la question de savoir si les milieux patronaux n'étaient pas étrangers à la remise en question ou au retard apporté aux réformes scolaires. Depuis ce thème, le débat biaisa et fusa dans les directions les plus imprévues : ne parla-t-on pas de participation, de bonheur... et même des centrales nucléaires !



M. Michael Hubermann, directeur de l'EISE, Genève et M. J.-J. Sauer.

M. Marian Stepczynski, « Journal de Genève », (parlant au nom des participants du groupe de travail B) : Matériellement, notre groupe n'a pas eu le temps d'échanger plus que des idées. Les représentants des milieux économiques ont, à cet égard, émis quelques vives critiques à l'égard du système scolaire, notamment en ce qui concerne « l'échec des longues études ». Certains ont affirmé que l'école ne donnait pas à l'élève des connaissances suffisantes dans des branches de base comme le français et le calcul. La science d'apprendre ferait défaut aux jeunes quittant l'école pour entrer dans la vie active. Le groupe a ensuite abordé le problème des fonctions dévolues à l'école : cette dernière doit-elle préparer les jeunes au monde du travail sous la forme d'un certain bagage de connaissances ou doit-elle essentiellement contribuer à épanouir la personnalité des élèves, à éveiller leur lucidité et leur sens critique ? Toutefois, en conclusion, le groupe a admis que l'école fait partie d'un monde dont l'économie fait également partie et que le malaise, si malaise il y a entre l'économie et l'école, tient surtout à l'ignorance réciproque dans laquelle se tiennent ces deux éléments. Il y a donc interdépendance entre l'économie et l'école.

M. Jean-Jacques Sauer, Association vaudoise des parents d'élèves

Notre association a très nettement choisi l'option du développement de la personnalité de l'enfant. Il nous semble prioritaire d'arriver à « faire » des enfants des êtres capables de participer pleinement à la vie sociale dont l'économie n'est qu'une partie. Comme parents, il nous semble qu'il manque aux enfants la dimension humaine qui leur permettrait de s'intégrer à l'économie. Au dé-

part, « scola », l'école, était le loisir, le plaisir des riches, la culture de l'esprit ; subtilement, au cours de l'évolution économique des derniers siècles, l'école est devenue tout le contraire, une préparation à savoir lire, écrire, compter, choses utiles certes mais qui ont peu de rapports avec l'idée d'épanouissement. Nous sommes au seuil d'une troisième étape, car l'on admet désormais que le gosse est un être qui a son développement propre. Il faudra faire la part des choses et doser les nécessités, les contraintes et les libertés afin de réaliser des êtres humains équilibrés ; c'est dire qu'on ne pourra admettre les seules nécessités économiques comme critère.

M. Antoine Teufel, Société de Banque Suisse

J'entends d'abord féliciter les écoles professionnelles pour le travail qu'elles accomplissent. Par contre, j'aimerais signaler les difficultés que nous rencontrons au niveau de l'apprentissage. A l'issue de la scolarité, il y a un fossé avec le programme de l'OFIAMT relatif à la formation des apprentis. Il faut de lourds moyens financiers pour essayer, par de cours parallèles et complémentaires, par un apprentissage combiné, de donner aux jeunes gens et jeunes filles les chances d'obtenir une formation de qualité et un certificat fédéral de capacité.

En ce qui concerne « les qualités humaines », nous faisons tester nos futurs apprentis par des personnes compétentes — par exemple, par M. Massarenti, professeur d'éducation expérimentale à l'Université de Genève — ; il en ressort que l'effort, l'assiduité, l'équilibre nerveux parfois, manquent aux jeunes. Ce sont, me semble-t-il, des éléments auxquels ils convient de prêter une grande attention.

M. Frank Bridel, Pharma Information

Mes remarques sont plus générales : l'école me semble avoir tendance à oublier que nous faisons tous partie de l'économie, dont nous sommes des rouages. Or, à la sortie de l'école les enfants risquent d'être des analphabètes de l'économie ; cela peut être considéré en partie comme une lacune de l'école.

M. Rodolphe Grob, SPG

J'ai essayé de faire valoir un certain nombre de préoccupations qui se posent aux enseignants lorsque des griefs leur sont adressés par rapport à la formation professionnelles des jeunes. L'école a effectivement une lourde part de responsabilité dans les insuffisances constatées précédemment. Mais elle en a pris conscience et elle cherche à redresser une situation

qui paraît compromise, non seulement à l'égard de l'intégration dans la vie professionnelle, mais en ce qui concerne la préparation à la vie tout court. Enseignants et autorités souhaitent entreprendre des réformes : les cycles d'orientation sont à cet égard des tentatives courageuses de faire face à un certain nombre d'insuffisances. Mais, il est dommage que l'on entende de la part du monde économique les plus vives critiques à l'égard des réformes que l'on entreprend. C'est, par exemple, le cas des mathématiques modernes qui soulèvent des passions dans les milieux les plus divers mais surtout dans les milieux professionnels. Or, cette branche est une tentative pour faire face à des insuffisances constatées depuis longtemps. Il y a donc méconnaissance réciproque et il est indéniable que l'on cherche ainsi à freiner les initiatives de l'école. Il y a un dialogue à établir avec les milieux de l'économie ou pour le moins avec ceux qui parlent en son nom, de manière à ce qu'ils se rendent compte des efforts et qu'ils essayent d'influer sur les réformes en les orientant plutôt qu'en les contrecarrant.

M. Roger Décosterd, Nestlé Alimentana

Il serait faux de vouloir se jeter réciproquement la pierre. Au nom de quoi les milieux économiques pourraient-ils se déterminer mieux que les enseignants sur le contenu des programmes et sur la façon de développer les aptitudes de l'enfant pour contribuer à son épanouissement. Jamais, dans les milieux économiques que je fréquente, je n'ai entendu condamnation ou remise en question des programmes scolaires. En effet, nous ne pouvons que dialoguer avec les responsables de l'enseignement et leur faire part des faiblesses que nous constatons chez les jeunes qui entrent dans la vie active. Les enseignants seuls doivent trouver les meilleurs moyens pour y pallier. Dans la mesure où nous poursuivrons le dialogue avec les responsables de l'enseignement, nous pourrons remédier à telle ou telle insuffisance.

M. Daniel Favre, Radio Suisse romande

Que penser de l'échec des longues études évoqué précédemment ?

M. Roger Décosterd

On a, au cours des vingt dernières années, « fabriqué » un nombre invraisemblable de cancres universitaires. Pour des raisons diverses, des jeunes ont été contraints, questions de fierté ou de prestige, de faire des études qu'ils terminent à force d'expédients, et dont ils ressortent profondément malheureux et inutilisables dans la vie active. Cet allon-

gement des études me paraît aller à contresens avec l'histoire, et avec le concept même d'éducation permanente. On est désormais en situation d'apprentissage durant toute sa vie. Le temps est révolu où l'on terminait des études avec un bagage permettant de réussir toute une vie. Les statistiques prouvent déjà qu'un nombre considérable de personnes changent complètement et à réitérées reprises de métiers au cours de leur existence. Actuellement, après avoir consacré 4 ans à un apprentissage, 20 à 50 % des jeunes font un autre métier, si on se place 10 ans plus tard. C'est du temps perdu, et du gaspillage. Il faudrait plutôt raccourcir le temps d'apprentissage et les études universitaires et compenser ensuite par un processus d'éducation permanente, sous forme de cours, séminaires et autres interruptions dans la vie professionnelle.

M. Daniel Favre

Est-ce possible et réalisable ?

M. Michael Huberman, directeur de l'EPSE — Ecole de pédagogie et des sciences de l'éducation à Genève

Le problème n'est pas si simple. Il se pose différemment selon les âges des enfants. L'école primaire (disons jusqu'à 12 ans) prépare l'enfant pour son intégration dans la vie adulte ; si l'on enlève l'enfant à la famille, ce qui correspond à un mécanisme social, c'est pour qu'il acquiert un certain nombre de comportements, d'attitudes, du savoir aussi, qui lui permettront de s'intégrer dans cette société adulte. A l'école, il ne choisit pas son travail et on lui demande d'atteindre un niveau de qualité décidé par l'enseignant. Organiquement, c'est une préparation au monde du travail. Aucune société ne procède autrement. Il ne s'agit donc pas de mettre en cause la société pour cela. Dans le même temps, on s'efforce, dans les écoles, de passer au stade suivant et de laisser l'enfant choisir à quel degré de qualité il entend travailler. Dès lors, lorsqu'il entre dans le milieu économique, il y aura friction et désaccord. Ce n'est toutefois pas un immense problème, dans la mesure où l'enfant prend suffisamment connaissance du milieu où il va entrer.

Là, il convient de faire un léger procès à l'école, au début de l'école secondaire notamment. A cette époque, les enfants ne voient travailler personne. Ils sont en quelques sortes placés dans un « ghetto éducatif » et ils ne se rendent pas compte des contraintes réelles d'un milieu avec lequel ils devront vivre. Ils doivent prendre du recul, observer, critiquer même ce milieu, car ils en sont séparés artificiellement. Le choc brutal pour les

élèves quittant l'école vient de ces constatations. De plus, dans nos systèmes scolaires, on entraîne des enfants à analyser la société dans laquelle ils sont et à transformer le milieu dans lequel ils vont se trouver. Là, encore, il ne pourra pas y avoir d'intégration facile.

M. Daniel Favre

Comment rendre alors cette transition plus facile ?

M. Michael Huberman

Une ville recèle tant de ressources éducatrices que les grandes institutions de type académique ne sont pas indispensables. C'est là une vue personnelle ! En transformant les fonctions d'apprentissage, en élargissant les possibilités de stages, de vie communautaire, d'expériences professionnelles, entrecoupées de

jeunes qui s'arrêtent dès qu'il est possible d'exploiter leurs connaissances et leur force de travail. Au lieu de former de futurs mécaniciens et de futurs ingénieurs, qui bien sûr doivent avoir de solides qualifications professionnelles, l'école devrait plutôt préparer un homme, un citoyen capable d'affronter tous les problèmes de l'existence. Pourquoi les différences de connaissances professionnelles doivent-elles entraîner une supériorité de l'ingénieur par rapport au mécanicien ? Et pourquoi la qualification moyenne des compétences professionnelles du mécanicien entraîne-t-elle une qualification moyenne différente dans les autres secteurs de la vie ? Dès lors, pourquoi l'ouvrier ne serait-il pas en mesure de poursuivre sa formation, de préparer une maturité, un degré universitaire même, et de jouer un rôle dans la société, et

études longues, il faut prévoir les ressources financières pour que, en cours de carrière, grâce aux processus de prêts, de congés payés, etc., les gens puissent continuer des études. Or, actuellement presque toutes les ressources publiques pour l'éducation sont investies dans l'éducation de base et la scolarité obligatoire.

M. Jean-Claude Badoux

Je souscris à ces vues en ce qui concerne les nécessités de l'enseignement postobligatoire ; il convient toutefois de ne pas oublier que l'école obligatoire est actuellement fort sollicitée. Préparer les jeunes à entrer dans le monde de l'économie, c'est leur donner des informations de nature économique. Une telle demande n'est qu'une parmi d'autres : éducation des futurs consommateurs, entraînement à la lecture des images, éducation sexuelle. Dans le même temps, il faut encore mettre l'accent sur le français, les mathématiques, et j'en passe.

On nous demande de faire avec les élèves du travail de groupe afin de développer la « socialisation » de nos élèves. Devant cet éventail de revendications, que doit faire l'enseignant, d'autant que certains milieux œuvrent de leur côté afin de réduire le temps d'école ?

M. François Portner, FOBB

Les milieux économiques, le patronat surtout, semblent accuser l'école qui ne donne pas assez de français, de calcul, de science d'apprendre surtout ; de l'autre côté, l'école et les parents d'élèves demandent que l'on développe davantage la personnalité des jeunes. Il est bon de rappeler que le mouvement syndical essaie de faire le lien entre ces deux thèses. Il s'agit de tracer une frontière entre la science d'apprendre, la théorie, et ce développement de la personnalité humaine. A un moment donné, il faut arrêter de philosopher et agir. Les deux tendances doivent avancer en parallèle et se rejoindre, sur la base d'un dialogue constructif et pragmatique.

M. A.-G. Leresche

Dans la recherche du dialogue, on trouve en présence les influences de l'économie d'une part, celles des parents d'autre part, alors que l'école est elle-même une troisième force. Si l'on se demande ce qu'a fait l'école, ce qu'elle n'a pas fait, ce qu'elle pourrait entreprendre, l'école a pris nombre d'initiatives. En 1962, le thème du Congrès SPR n'était-il pas « L'école romande » ! Il en est sorti l'adoption par la conférence des chefs des départements de l'instruction publique romands du « plan d'étude romand », étape marquante dans l'évolution du système scolaire. L'école a donc tiré ses



Les orateurs de la table ronde.

discussions, il doit être possible de favoriser une intégration plus tôt sans multiplier le nombre d'institutions, car celles qui existent ont des dépenses déjà énormes. Ce serait peut-être un retour au passé, mais ce serait réalisable assez facilement.

M. Félicien Morel, secrétaire de l'Union PTT et député au Grand Conseil fribourgeois

Les milieux de l'industrie et du commerce souhaitent donc que l'école leur fournisse de bons futurs exécutants, de bons futurs chefs, en fonction des exigences de la seule place de travail. Nous ne sommes pas du même avis. A l'heure actuelle, on a trop tendance à préparer et à concevoir une formation des

surtout dans l'entreprise, où il est encore relégué au rôle d'exécutant. Pour que le travailleur puisse prétendre aux mêmes objectifs que l'intellectuel, il faudra évidemment réformer le système scolaire actuel.

M. Michael Huberman

En Suisse, à l'exception des PTT où il existe un programme de formation en cours d'emploi remarquable, il est normal et intelligent qu'un jeune « risque » des études longues, cela en fonction du type d'emploi auquel il pourra prétendre par la suite et en comparaison de l'effort surhumain qui est demandé au mécanicien s'il entend devenir ingénieur tout en poursuivant son travail à plein temps. Si l'on propose une réduction des

propres conclusions, en tenant compte de toutes les influences extérieures. Il ne saurait dès lors être question, pour les milieux patronaux et syndicaux, de déplorer que l'école ne se soit pas fixée des objectifs. « Faire acquérir à l'enfant des connaissances, des moyens d'action, ainsi que des instruments de compréhension » tels sont les objectifs définis par l'école. Ces instruments de compréhension s'appliquent évidemment à l'économie, à la politique et à toutes les autres activités humaines. A nous de faire en sorte qu'après sa scolarité obligatoire (9 années d'école), l'enfant soit capable d'appréhender tous les problèmes de la vie et qu'il devienne un citoyen conscient, de manière à ce qu'il juge en fonction de sa personnalité si le système politico-économico-social qui lui est proposé est bon ou mauvais. L'école doit former des individus capables de comprendre les mécanismes, même s'ils les utiliseront pour remettre en question notre société.

M. Jacques Autier

Développer des personnalités, tout le monde semble d'accord. Or, comment l'économie accueille ou accueillera des gens à la personnalité bien marquée, comment en assumera-t-elle les conséquences ? Il me semble qu'il y a contradiction, d'autant qu'à l'époque où l'on entre dans la civilisation des loisirs, est-il raisonnable de déclarer que c'est par le travail que l'on se ménage des loisirs ? A mon avis, si école et économie ne peuvent être séparés, il en est de même du travail et des loisirs !... et en définitive l'école et l'économie, interpenetrante ou non, ne devraient-elles pas être toutes les deux au service du bonheur humain ?

M. Roger Décosterd

Je déplore l'absence de personnalité, de confiance en soi, le refus de s'engager et d'assumer une responsabilité, la crainte viscérale qu'ont les jeunes lorsqu'ils entrent dans la vie active. Je souhaite donc que l'on développe à l'école des personnalités, en dépouillant à cet égard les programmes scolaires de toute une série d'autres choses. Partout il faut élaguer. Cessons d'employer des clichés éculés du XIX^e siècle, ceux sur la condition ouvrière par exemple. Je connais des dizaines d'ouvriers qui sont devenus directeurs d'usines. De nos jours, il est possible, même si l'on n'a pas été gâté par la vie au début, de sortir de sa condition d'ouvrier ou d'employé, à condition d'y consacrer les efforts nécessaires. Les jeunes entrent dans la vie active avec trop de connaissances, mais pas assez de résistance morale, psychique et physique. Le confort moderne et le matérialisme s'étant développés, les gens ont

tendance à croire que la vie est devenue plus facile. Ce n'est pas le cas. La vie professionnelle devient au contraire de plus en plus difficile, particulièrement pour ceux qui veulent et doivent assumer des responsabilités. Il y a fiction, la facilité n'est qu'apparente.

En ce qui concerne les loisirs, il convient d'éviter les généralisations. Beaucoup de gens réagissent et ne se laissent pas « abrutir ». Ceux-là font l'effort nécessaire, changent d'occupation, se perfectionnent. Il y a certes du travail abrutissant partout. Il faut y veiller afin d'éviter la sclérose intellectuelle et l'abrutissement dans le confort.

M. Jean-Jacques Sauer

Si on veut former des enfants responsables, on peut le faire avec un manuel d'instruction civique, avec un apprentissage de la vie sociale et de responsabilités à l'école, avec des commencements d'autogestion et de prises de décisions dans l'école. A ce moment-là, on trouvera

M. Félicien Morel

Dans notre société très hiérarchisée, un petit groupe commande et la masse exécute. Si les jeunes arrivent au seuil d'une carrière un peu désemparée, c'est peut-être parce que, grâce à l'école, ils ont pris conscience de ce qui les attend et ils savent bien que dans les entreprises ils n'auront pas grand-chose à dire.

M. Jean-Claude Badoux

Les réformes scolaires affirment que les enfants doivent pouvoir développer une personnalité autonome.

Je pose dès lors la question de savoir pourquoi les réformes de l'école se heurtent à tant de résistances. Le monde économique semble avoir les moyens d'intervenir, par le canal des autorités politiques notamment ; pourquoi ne soutient-il pas nos efforts lorsque nous entendons développer ces « personnalités autonomes ».

M. Gilbert Coutau, SDES, député au Grand Conseil genevois

Si depuis 150 ans, le système démocratique a produit des décisions, c'est qu'il y a un certain consensus dans cette direction. Reprocher à l'économie de manipuler la société au point de faire depuis deux siècles le malheur de l'homme, imputer à l'économie des manipulations pour infléchir la volonté populaire, lui imputer le fait que la majorité souffrirait du manque de développement offert par rapport à un bonheur hypothétique est inacceptable. Le débat démocratique existe en Suisse et il est invraisemblable de parler de machinations. Le développement économique a, au contraire, été l'un des phénomènes les plus formidables des dernières décennies, et si l'on peut certes réfléchir pour savoir si cette croissance a été excessive ou non, on ne peut affirmer que l'économie ait joué un rôle directeur dans les options fondamentales de notre société.

M. Michel Zanger, Lausanne

L'enseignement doit-il être indépendant de toute pression ? A cet égard, peut-on assimiler les désirs des parents, parents déléguant leurs pouvoirs aux partis politiques de leur choix, à des pressions ?

M. A.-G. Leresche

Dans le cadre scolaire, nous désirons être sortis de toute pression. Nous n'en refusons pas pour autant le dialogue avec les parents, la presse et tous les autres milieux qui composent notre société. A nous de voir lucidement ce qui correspond ensuite au bien de nos élèves, futurs citoyens de la communauté helvétique. Dans l'exercice de notre pro-



M. Rodolphe Grob, instituteur.

des gens plus solides nerveusement car ils auront commencé à faire face aux situations. Ils seront solides... mais aussi sauront-ils dire non au patron ou au chef d'atelier. Veut-on transformer une école dont la fonction était de donner un certain bagage et lui assigner pour tâches d'obtenir une certaine qualité humaine, une capacité de se conduire et d'être ? Ce serait là une école sensiblement différente !

Dans notre société, la formation des jeunes apparaît comme un gros problème. Et l'un des principaux rouages de notre société, c'est le fonctionnement économique. L'économie semble jouer un rôle trop primordial : elle devra reprendre sa place. Depuis deux siècles, l'humanité a découvert un truc, un jouet : l'économie. Il faudra à l'avenir admettre que les fonctions économiques ne sont pas tout, l'homme pouvant très bien chercher ailleurs les éléments fondamentaux de son comportement et de ses satisfactions.

fession, nous sommes soumis à des pressions, de la part des parents tout d'abord qui nous sollicitent fréquemment. Il y a ensuite les règlements et les plans d'étude qui nous sont imposés et qui sont eux-mêmes le résultat de différentes pressions.

M. Jean-Pierre Paquier

Dans le cadre du groupe C, nous nous sommes efforcés de préciser les questions que nous entendions vous poser. Nous avons tout d'abord déploré qu'il n'y ait point de jeunes parmi nous pour débattre d'un thème qui les touche de si près. On a abordé le problème du support des connaissances scolaires. En ce qui concerne « Le choc de passage de l'école vers l'économie », nous avons admis que l'horaire de travail par rapport aux heures de classe avec récréations consistait déjà un premier choc. D'autre part, si dans la classe le jeune fait partie d'un groupe homogène, avec ses copains, il est plongé, dans le monde du travail, avec des gens qui voient la vie différemment ; il se retrouve seul. Dernier choc, l'élève peut toujours se raccrocher, faire référence, dans sa classe, à son maître ; cela n'est plus possible plus tard : on n'aborde pas son chef d'atelier comme on abordait son instituteur.

Enfin, à titre personnel, j'aimerais émettre un souhait. A l'issue d'un séminaire, ne serait-il pas possible de parvenir à un vœu publiable, de manière à ce qu'il en ressorte une volonté d'action.

M. Jean-Pierre Masmejan

En ce qui concerne les supports de l'enseignement, l'école, si on la juge d'après ses manuels et son enseignement, donne la vision d'un monde du XIX^e siècle. Les réalités de la vie d'aujourd'hui sont passées sous silence. Il y a un monde, notre cadre quotidien, qui ne pénètre pas à l'école.

M. André-Georges Leresche

Alors pourquoi l'économie lésine-t-elle tant à soutenir nos réformes ?

M. Jean-Pierre Masmejan

L'économie n'est pas seule. Les écoles ne dépendent pas de l'économie mais des pouvoirs publics qui en fixent les budgets. Par ailleurs, rien n'a jamais été demandé à l'économie dans ce domaine.

M. Jean-Jacques Sauer

Si les réformes scolaires ont du plomb dans l'aile, c'est un problème de finances publiques, il n'y a pas assez de sous. C'est donc une question de fond, celle de la redistribution des moyens et de leur affectation par l'Etat vers les tâches fondamentales.

M. Gilbert Coutau

Il est faux de prétendre que l'économie

ou la politique désire « chicaner » l'enseignement. D'ailleurs, c'est celui des secteurs de l'activité de l'Etat qui s'est le plus développé, sur le plan budgétaire, durant ces dernières années.

Mme Amelia Christinat

Cela est vrai. Mais, dans le contexte de crise des finances publiques, le département de l'instruction publique est le premier auquel on impose des restrictions.

M. Rodolphe Grob

En fait, ce n'est pas tellement l'économie qui est en cause ; et pourtant, on évoque chaque fois cette « économie ». C'est bien en fonction d'arguments économiques que l'on s'oppose à une réforme qui voudrait atténuer les rigueurs de la sélection. Lorsque l'on veut introduire des éléments nouveaux dans l'enseignement, et introduire des heures d'information générale, ceci afin de préparer les jeunes à la vie, on nous rétorque que ce n'est pas possible, ceci en terme de connaissances nécessaires pour choisir un métier. C'est donc encore en fonction de l'économie, en son nom, que l'on argumente. C'est dire que nous attendons, de la part des milieux de l'économie, des déclarations nettes et précises infirmant notre sentiment que les milieux patronaux contrecarrent les réformes scolaires.

Ainsi, on imputerait à tort aux milieux économiques des prises de position ou des influences qu'ils n'ont pas !

M. Denis Perrenoud

Si l'on a entendu parler de la Suisse du siècle dernier, il faut bien admettre que

les temps ont changé. On doit certes reconnaître au monde industriel et à l'économie de bons résultats. Mais les temps changent : d'autres besoins apparaissent... et nous, enseignants, avec peu de moyens, nous voulons faire entendre notre voix.

M. Michel Zanger

La vraie question que l'on devrait en fait se poser me paraît être : « qu'est-ce que le bonheur ? » Pour certains, le bonheur serait à mi-chemin du cycle production-consommation ; et pour d'autres, ce serait la culture des idées et le développement des personnalités. Il y a un compromis à trouver.

M. Daniel Favre

A l'issue d'une journée de réflexion, quels sont les vœux, souhaits ou conclusions à retirer.

M. François Portner

Dans ce « combat » école-économie, on a surtout évoqué l'économie en terme de patronat. Or, dans l'économie, le syndicat est là et il est prêt à faire le ciment entre l'éducation et l'économie, sur la base du dialogue, de l'harmonie et de la participation.

M. Roger Décosterd

Il faut inviter chacun à réfléchir sur la finalité de l'homme et la façon de s'épanouir dans le contexte de notre vie sociale, et souhaiter qu'à un affrontement idéologique à coloration politique succède un dialogue constructif qui déboucherait sur une coopération toujours plus étroite entre les milieux de l'école et ceux de l'économie.



Quelques participants.

M. Jean-Jacques Sauer

Si l'on pose la question du bonheur, il faudra bien admettre que l'économie n'a rien à voir avec la notion de bonheur. L'homme a besoin de se situer dans une société et d'assumer des tâches qui le mettent en valeur, au travail ou ailleurs. Le travail n'est qu'un élément de la vie sociale.

M. Michael Huberman

Je trouve étonnant et très positif qu'il y ait une journée d'étude entre des enseignants et des milieux extérieurs à l'école. Je n'ai jamais vu cela ailleurs.

Il y a là une structure à retenir et même à élargir.

Je constate toutefois que chaque partie en est encore à faire une caricature de l'autre sans tenter de se mettre à sa place et de se reconnaître dans ses paroles. Il faudrait aussi chercher à comprendre les perspectives de l'autre. En fait, il faudra bien que les enseignants fassent l'effort de reconstituer le monde dans lequel travaille l'industrie par exemple, et inversement.

Il serait faux de croire que l'on sera toujours d'accord même s'il y a intégration et coopération ; il convient de res-

pecter les options fondamentales de chacun quant aux transformations de notre vie sociale.

M. Jean-Claude Badoux

Je vois une intersection dans les réflexions de cette journée, à savoir qu'il y a nécessité abolie de se rencontrer. Personnellement, j'ai évoqué la nécessité de conscientiser les citoyens quant à la dépendance de l'école par rapport à l'économie, mais je pense qu'une journée comme celle que nous venons de vivre est extrêmement bénéfique, même s'il n'a pas été possible de répondre à toutes les questions.

Qu'est-ce que « Jeunesse et Economie » ?

JEUNESSE ET ÉCONOMIE organise depuis 1959 déjà des rencontres, séminaires ou journées d'étude afin que le dialogue s'instaure entre les milieux de l'école et ceux de l'économie.

Avec le thème de cette année, on pourrait avoir l'impression de refermer une boucle. Il suffit de reprendre la liste des thèmes abordés durant les treize précédentes rencontres pour s'en convaincre :

1959 L'homme dans l'entreprise

1960 L'école et l'apprentissage

1961 L'évolution de l'économie et ses répercussions sur l'enseignement et la jeunesse

1962 L'école, la Suisse et l'Europe

1963 Un impératif de notre temps : la formation continue

1964 L'ouvrier étranger et l'école

1965 La cité, l'école et l'entreprise

1966 Ecole de qualité ou école de quantité

1968 L'école et l'information économique

1969 Initiation aux problèmes économiques

1971 L'entreprise, la publicité et l'enfant

1972 Ecole et société

1973 La condition du travailleur : participation, cogestion.

Et pourtant, les discussions du 27 septembre nous ont prouvé qu'il y a encore de la matière. Le dialogue sera poursuivi.

A cet égard, il convient de signaler que si JEUNESSE ET ÉCONOMIE est une commission de travail de la SPR, c'est aussi une société qui œuvre à l'échelon national « pour faire bénéficier la jeunesse d'un apport permanent d'informations en provenance de l'économie et réciproquement afin d'améliorer les connaissances des jeunes dans le domaine des faits, des rapports et des problèmes économiques. Elle entend ainsi contribuer

à la culture générale et, tout particulièrement, à la formation civique de la jeunesse suisse. »

Fondée en 1971 et présidée actuellement par M. Hans Künzi, conseiller d'Etat zurichois, conseiller national, qui fut lui-même enseignant, cette société regroupe dans son Conseil de fondation tous les partenaires sociaux de notre pays : syndicats ouvriers et chrétiens, organisations patronales, associations de consommateurs, sociétés d'enseignants, cartel des associations de jeunesse, etc.

Cette représentativité se veut garante de l'objectivité de ses travaux et de ses réflexions.



« Jeunesse et Economie » : avant tout une tentative de dialogue.

Quelques coupures de presse

L'école doit-elle dépendre de l'économie ?

Préparer les jeunes à la vie active, développer l'esprit d'initiative et de créativité, tels sont ou devraient être les buts du système scolaire. C'est dans cette perspective que la Société Jeunesse et Economie, en collaboration avec la Société pédagogique romande (SPR) a organisé, à Lausanne, un colloque qui devint rapidement animé. En présence de très nombreux participants et représentants des autorités de l'enseignement romand, M. J.-C. Delaude commenta brièvement le thème : la dépendance du système scolaire par rapport à l'économie.

Puis, M. J.-J. Maspero, président de la SPR, eut à préciser : quand le processus d'enseignement devient de plus en plus soumis à des pressions, diverses et contradictoires, il convient impérativement de repenser le système scolaire. En effet, on reproche à l'école de préparer essentiellement les jeunes à l'université et de négliger l'orientation vers les métiers.

L'école et l'économie, c'est l'exposé que développa avec force conviction M. J.-Cl. Badoux, rédacteur de l'*« Educateur »*, déplorant que l'école prépare insuffisamment vers les nécessités des apprentissages, cela au gré de l'évolution moderne de la vie sociale. Il faut rendre les élèves lucides et responsables, et moins les bourrer de connaissances.

C'est à M. Roger Décosterd, chef du département du personnel de Nestlé-Alimentana, qu'il échut de parler du système scolaire, à propos duquel il prétend que le problème actuel est un faux problème, car l'école est un des éléments de l'économie nationale, mettant en évidence que la vraie richesse d'une nation ce

n'est pas l'or, même pas l'énergie, mais bien l'HOMME, en terme de continuité, bien sûr. Il importe donc d'implanter dans l'école le concept de l'économie pour faciliter l'approche de l'orientation professionnelle vers la formation permanente. Et savoir que l'apprentissage dure toute la vie.

Secrétaire central FOBB et vice-président de Jeunesse et Economie, M. F. Portner traita essentiellement de la formation professionnelle selon les voies syndicales, charnière entre l'école et l'économie. La formation professionnelle a aussi du plomb dans l'aile, malgré la loi fédérale de 1963. Elle doit être modifiée. Une coordination efficace doit être établie pour instaurer davantage de dépendance de l'école à l'égard de l'économie.

L'après-midi, une table ronde animée prouva deux choses : que l'école est en décalage avec la vie d'aujourd'hui et que le souci des enseignants est très vivace à cet égard. L'Etat ne leur donne pas les moyens suffisants.

Ernest Bory.
« Tribune le Matin », Lausanne,
28 septembre 1974.

L'école face à l'industrie

En collaboration avec « Jeunesse et Economie », la Société pédagogique romande a mis sur pied une journée d'étude pour déterminer « la dépendance du système scolaire par rapport à l'économie ». Le matin, les congressistes ont pu entendre trois conférenciers : MM. J.-C. Badoux, rédacteur de l'*« Educateur »*, R. Décosterd, chef du département du personnel chez Nestlé et F. Portner, secrétaire

central de la FOBB. L'après-midi, ces orateurs ont participé à une table ronde, en compagnie de MM. J.-L. Sauer de l'Association vaudoise des parents d'élèves, A.-G. Leresche, du comité central de la Société pédagogique romande, F. Morel, secrétaire central de l'Union PTT et Michael Huberman, professeur et directeur à l'Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation (EPSE) de Genève.

Cette journée a surtout permis au corps enseignant de rencontrer des représentants du monde industriel. L'école doit-elle former avant tout des travailleurs dociles ou des hommes conscients de leurs responsabilités, libres et épanouis ? Chacun s'est efforcé néanmoins de répondre à cette question de façon plus ou moins précise. Certains membres du patronat ont reproché à l'école de ne pas former suffisamment bien les élèves. Des enseignants ont reproché aux industriels d'exercer des pressions sur l'école, afin qu'elle forme surtout des travailleurs efficaces et disciplinés. Par moments, on a frôlé le dialogue de sourds.

En fin de séance le professeur Huberman s'est félicité de cette rencontre, mais il a rendu attentives les deux parties sur le fait que leurs vues respectives seront forcément toujours en opposition, tout au moins en partie. Mais cette situation ne doit pas empêcher les deux parties de dialoguer. Hier, en effet, les participants ont souvent tourné « autour du pot », comme s'ils éprouvaient quelque appréhension à toucher le cœur des problèmes. Mais il est certain que la formule mérite d'être poursuivie. Dans une prochaine édition, nous reviendrons sur ce sujet. (mb)

(« Journal de Genève »,
28-29 septembre 1974.)



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2000 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottetaz, 1012 Lausanne.



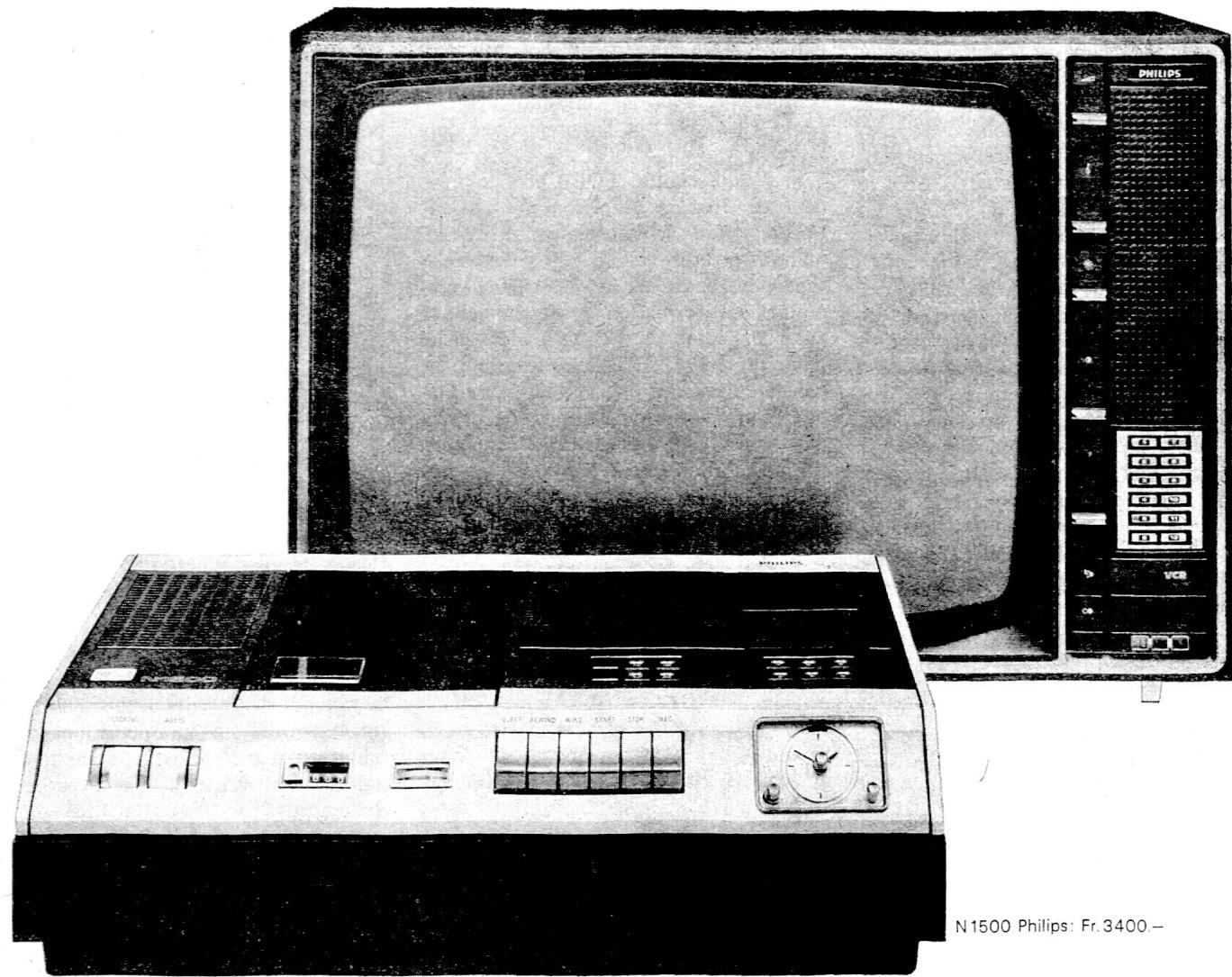
A NEUCHÂTEL, rue Saint-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir



Sound
and Vision



N1500 Philips: Fr. 3400.-

**Ceci pour vous permettre d'enregistrer
un documentaire lorsque vous donnez un cours
de mathématiques. Vous pouvez même,
en attendant, suivre une émission-débat sur les
perspectives de la prospective.**

Certains vont même jusqu'à s'offrir un enregistreur à cassette vidéo pour ne pas rater le match. Sans pour autant rater le western. Et vice-versa! C'est un point de vue, mais après tout, pourquoi pas?

Mais il va de soi qu'au départ, l'enregistrement sur cassette vidéo a été mis au point pour faciliter l'enseignement audio-visuel. Un domaine où l'enregistreur à cassette vidéo Philips devient, non pas un ersatz ou un coûteux extra, mais l'auxiliaire du professeur, le bras droit du conférencier, le répétiteur de l'élève, le complément du cours télévisé.

L'appareil? Un bloc de réception TV avec entrée pour l'antenne ainsi qu'un sélecteur de programme qui permettent de capter l'émission désirée, laquelle est enregistrée — son et images — sur cassette vidéo. En noir et blanc ou en couleur. Téléviseur éteint ou en service. En regardant l'émission en cours d'enregistrement ou même un tout autre programme. Que vous soyez à la maison ou ailleurs. Car l'enregistreur fonctionne même en votre absence: il vous suffit de préprogrammer la minuterie pour synchroniser son temps d'enregistrement, l'heure et la durée de l'émission considérée.

Voilà pour le travail de mémorisation audio-visuelle. Mais l'enregistreur à cassette vidéo va beaucoup plus loin: il stimule le génie inventif, l'initiative, l'esprit d'équipe. Tout simplement parce qu'il peut être couplé à une caméra de télévision (évidemment chère, mais néanmoins abordable en noir et blanc). Une caméra si compacte, si docile et si maniable qu'on peut la confier à tout élève, stagiaire ou étudiant. Et contrairement aux caméras ordinaires où l'erreur ne pardonne pas, cette caméra autorise tous les faux pas. La cassette vidéo fonctionne comme une cassette à bande magnétique.

Instrument de participation, de culture et de savoir-vivre, l'enregistreur à cassette vidéo Philips a bien d'autres cordes à son arc. Une brochure d'information détaillée a été rédigée à votre intention: elle est à votre disposition. Demandez-la. Philips SA (1196 Gland, Tél. 022/64 2121) vous l'enverra.

PHILIPS

TOUT (... OU PRESQUE) SUR LE CONGRÈS

La Société pédagogique genevoise, le comité d'organisation du 33^e Congrès, le comité central de la SPR souhaitent à chacun une très cordiale bienvenue à Genève les 8 et 9 novembre prochain.

L'organisation fonctionne à plein rendement. Tout semble se présenter sous les meilleurs auspices ; de très nombreux invités et congressistes nous ont déjà annoncé leur participation.

Le rapport « L'école : perspectives nouvelles » fait parler de lui et les premières réactions enregistrées permettent de penser que les débats seront animés à souhait.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire. Vous êtes attendus. Vous trouverez le bulletin nécessaire dans l'« Educateur » N° 30.

Que vous ayez déjà fait parvenir votre bulletin d'inscription ou que vous envisagiez seulement de le faire, voici tout ce qu'il convient de savoir sur ce 33^e Congrès de la SPR.

Programme général

Samedi 9 novembre 1974

10 h. Salle des Fêtes de Thônex. Ouverture du Congrès et séance officielle. Discussion du rapport « L'Ecole : Perspectives nouvelles ».

12 h. Banquet officiel. Auberge de Thônex. Salle communale de Veyrier. Palais des Expositions de Genève.

15 h. Salle des Fêtes de Thônex. Séance de relevée.

17 h. Clôture de la séance officielle. Groupes de discussion.

20 h. Salle des Fêtes de Thônex. Spectacle du Congrès. Variétés avec : Denys Surdez, Pierre-André Marchand, Les Quidams, et Anne Sylvestre.

23 h. Bal du Congrès. Orchestre « Merry Makers ».

Adresse générale :

CONGRÈS SPR

Boîte postale 208

1217 Meyrin 1

ou, en cas d'urgence,

Rodolphe Grob
route de Mategnin 33

1217 Meyrin

Tél. (022) 41 73 22

Logement

Invités, délégués, collègues, n'oubliez pas si vous souhaitez passer une ou deux nuits à Genève de nous en informer au plus vite.

Nous pouvons mettre à votre disposition des chambres à 1 ou 2 lits à Fr. 25.— (en nombre limité), à Fr. 35.—, à Fr. 45.—, à Fr. 55.—, par nuit et par personne.

Collègues jurassiens et valaisans qui ne pouvez partir de chez vous le samedi, pour des raisons d'horaire de train, vous avez priorité pour loger chez des collègues genevois qui se font un plaisir de vous accueillir.

Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous vous enverrons votre adresse à Genève et le cas échéant le bulletin de versement. Votre chambre ne sera définitivement réservée qu'au moment du paiement par CCP 12 - 3621.

Responsable de la commission logement :

A. Notz, avenue de Vaudagne 33, 1217 Meyrin, tél. (022) 41 18 88.

Repas

Le repas de midi sera servi dès 12 h. 30. Nous espérons que bien que modestes, les plats que nous vous proposons, notamment la longeole qui est une spécialité genevoise, seront appréciés.

En effet, au menu, pour Fr. 18.—, vin, café et service compris, il y a :

jambon ou longeole, gratin, salade, dessert.

Dès 18 heures, et jusque tard dans la soirée, dans la Salle des Fêtes, et dans les salles attenantes, seront servies des assiettes froides à des prix très raisonnables.

Il convient de s'inscrire pour le repas de midi. Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous vous enverrons le bon de repas... ainsi que le bulletin de versement y relatif.

Ce dernier n'est pas réservé aux orateurs professionnels ou aux habitués des comités. La parole doit revenir en premier lieu à ceux qui quotidiennement sont aux prises avec les réalités d'une classe.

Parlez-en entre vous ! Réunissez-vous ! Mettez-vous d'accord pour une intervention commune. Il importe que les thèses proposées soient discutées.

Il s'agit de propositions et non pas de positions déjà définitivement arrêtées qu'il s'agirait d'accepter passivement.

Croyez-nous ! votre avis nous est précieux.

N'hésitez ni à nous écrire, ni à nous téléphoner à propos du rapport.

N'hésitez surtout pas à intervenir au cours des débats.

A propos du rapport, deux adresses :

Jean-Pierre Rausis, **1920 Martigny**, tél. (026) 2 38 78.
Rodolphe Grob, **1217 Meyrin**, tél. (022) 41 73 22.

Transports

Le parking à Genève est difficile. Nous vous recommandons un déplacement en train.

Si vous suivez ces recommandations, nous vous attendrons avec un service spécial de cars pour vous amener à Thônex (arrivée des trains de toute la Suisse romande, à 8 h. 43).

Si, au contraire, vous souhaitez venir en voiture, suivez la direction de Chamonix, jusqu'à Chêne-Bourg. Laissez l'autoroute du Mont-Blanc à votre droite et continuez tout droit sur Annemasse. Juste avant la douane, prenez à gauche (rue Tronchet). Vous y serez. Parkings, derrière la salle, ou dans les environs.

A signaler que le tram 12 vous pose à 100 mètres de la Salle des Fêtes de Thônex.

Le rapport et la séance officielle :

Vous avez reçu le rapport. Vous l'avez lu. Que vous approuvez ou que vous désapprouviez les idées qu'il contient, le congrès vous concerne.

Les groupes de discussion

Anne SYLVESTRE. — Elle est l'hôte de la SPR pour la soirée de clôture de ce 33^e Congrès.

Elle est aussi l'interprète et l'auteur de délicieuses fabulettes.

La chanson pour enfants est un domaine très délicat qui nécessite non seulement une très grande sensibilité mais aussi une compréhension très fine du monde enfantin.

Anne Sylvestre n'est pas l'artiste, la vedette inaccessible. Tout au contraire. Elle souhaite vous rencontrer vous que le merveilleux fascine et que la chanson attire.

En toute simplicité, ouvrez la discussion avec Anne Sylvestre. Il y aura bien un coin tranquille dans la grande Salle des Fêtes où vous saurez créer un climat propre à l'échange.

Samedi entre 17 heures et 18 heures.

La marionnette peut être un passe-temps très agréable.

Elle peut être aussi un merveilleux procédé didactique.

A l'occasion elle sert à dériver l'agressivité de certains de nos élèves.

La marionnette pour les uns constitue un art. Pour d'autres, elle est objet d'amusement.

Objet d'art ou de distraction, elle sera aussi l'occasion d'un échange de vue entre passionnés, ou moins passionnés.

Il sera aisément de trouver un autre coin de la salle pour réunir autour de Nicole Chevallier les amateurs de marionnettes, toujours entre 17 h. et 18 h. 30.

Et pourquoi ne trouverions-nous pas encore d'autres coins pour réunir

- les amateurs de la bande dessinée
- du cinéma scolaire
- de la rythmique
- etc. ?

L'exposition : L'ENSEIGNANT ARTISTE

Elle sera ouverte dès le 8 novembre à 17 h. 30 jusqu'au mercredi 20 novembre.

Ouverte tous les jours de 16 h. 30 à 19 heures, le jeudi et le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, elle permettra de montrer les œuvres de plus de 36 collègues romands.

Peintures - aquarelles - gravures - sculptures - photos - dessins poteries - moulages - tissages - macramés - émaux - batiks - vitraux, etc. nous sont parvenus de tous les cantons.

Une très belle exposition !

Et parmi ces artistes, peut-être l'un de vos amis, l'une de vos connaissances :

Abbé, Berrue, Boillat, Braillard, Cachin, Cotting, Denizot, Dutoit, Erbau, Flück, Gerdil, Graf, Grob, Kaiser, Louis, Loup, Margot, Mazzza, Monnerat, Monnin, Pernet, Perrochon; A. Pont, J. Pont, Portmann, Price, Putallaz, Roduit, Rumley, Schaer, Schafroth, Schneider, Szynalski, Vaucher, Vigny.

L'enseignant - artiste, une réalité.

N'oubliez pas de demander congé pour le samedi matin selon les directives de comité cantonal.

Rapports supplémentaires

Des rapports « L'Ecole : perspectives nouvelles » peuvent être demandés (Prix : 5.— francs) à : Congrès SPR, BP 208, 1217 Meyrin 1.

Permanence congrès :

Tous les vendredis, le comité d'organisation assure une permanence de 17 heures à 20 heures ; tél. (022) 44 82 30.

En cas d'urgence, tél. n° (022) 41 73 22.

PARTICIPEZ TOUS AU 33^e CONGRÈS DE LA SPR

Vous êtes tous attendus à Genève et nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Pour le comité d'organisation :
R. G.

CONGRÈS SPR 1974

SPECTACLE

Pour clore ces deux journées de travail, nous aurons le plaisir de passer la soirée en compagnie d'artistes de qualité et dont les talents divers ne manqueront pas de vous distraire et de vous réjouir.

La première partie du spectacle sera confiée à des collègues chanteurs ou musiciens qui, par le soin et le sérieux qu'ils apportent à leurs activités non professionnelles, ont bien compris le sens du terme « amateur » : celui qui aime.

Edgar Bürgler et son orchestre de balalaikas ouvriront le spectacle. Ce groupe folklorique, bien connu des Genevois qui ont eu déjà la joie de l'entendre à plusieurs reprises, évoquera — au gré de mélodies endiablées ou mélancoliques — les danses ukrainiennes ou l'immensité perdue de la taïga.

Denys Surdez, c'est le Pierrot lunaire, le poète gris et rose, qui dit en musique des phrases courtes, incisives ou tendres, soutenues à la guitare ou accompagnées en contrepoint par la contrebasse de Louis Vaney. Denys Surdez chante les chats de gouttières, les enfants tombés du nid d'un HLM, les amours naissantes ; il regarde d'un œil mélancolique crever la dernière touffe d'herbe à l'ombre d'une grande tour de verre. Balladin de la ville souricière ou de la campagne brillant sous la pluie, croqueur de notes-roses ou de notes-épines, il égrène ça et là des poèmes-chardons et des chansons pervenches que égratignent les somnolents repus et réjouissent le cœur des autres.

Pierre-André Marchand et ses musiciens ne donnent pas dans « le grand bouillon ». Venus du Jura romand qu'ils connaissent et qui les connaît bien, ils chantent leurs propres chansons. P.-A.

Marchand ne cherche pas à faire passer un message. Il préfère insinuer dans l'esprit de son auditoire, de ces petites idées apparemment inoffensives, qui une fois lâchées, font leur chemin mine de rien. Chansons ironiques, parfois percutantes, chansons gaies ou chansons tristes, P.-A. Marchand chante l'amitié et l'amour ; une mesure pour rire, une blanche en forme de larme, un silence pour sourire. Il attache beaucoup d'importance à la mélodie : une chanson, c'est fait pour chanter ; il faut que le plaisir soit autant pour l'oreille que pour l'esprit. Une vraie bonne chanson n'a pas d'âge, on la reprend au refrain, on la fredonne avec l'auteur. Et puisqu'il nous y invite, chantons avec Pierre-André Marchand.

Les **Quidams**, compères Bringolf et von Kaenel, arrivent de La Chaux-de-Fonds. Portant l'humour en bandoulière, et la verve en boutonnière, ils se relancent la balle de la satire. Je ne sais plus lequel des deux joue du piano et lequel chante, ou plutôt font-ils les deux en même temps ? Je sais surtout qu'ils s'entendent (en musique, c'est préférable !) comme larrons sur scène, qu'ils vous feront rire avec leurs pochades, leurs sketches ou leur nouvel hymne national qui, soit dit en passant, ne risque pas d'être retenu par les autorités fédérales !...

Le numéro des Quidams est un spectacle complet, il faut l'écouter mais aussi le voir. Ironiques et décontractés, loufoques ou légèrement dingues, ces deux complices ont l'esprit vif et caustique. C'est qu'il fait froid par là-haut !

(Si vous avez compris qu'il s'agit d'une réédition de Patrice et Mario, j'ai, moi, complètement raté mon numéro de présentateur.)

En seconde partie du spectacle, nous aurons la joie d'entendre **Anne Sylvestre**.

Qui ne connaît les fabulettes ou les amusettes d'Anne Sylvestre, ces petites chansons pleines d'inventions et de fantaisie destinées aux enfants ? « Veux-tu monter dans mon bateau », « Muse musaraigne », « Si le renard tousse » et tant d'autres ont valu à son auteur un succès tel, qu'il a failli l'étouffer, l'enfermer dans un genre défini : la chanson pour enfants. Or, Anne Sylvestre est d'abord poète et chanteuse et elle a résolument décidé d'arracher cette étiquette qu'on lui colle trop facilement. Elle chante aussi, et même très bien, pour les adultes, pour tout le monde.

Ce qui était ortie est devenu piquants ; mordante et ironique, observatrice parfois implacable des faits quotidiens, des déconvenues qui pincent l'orgueil ou le cœur, Anne Sylvestre accommode ses chansons tantôt à la sauce piquante, tantôt à la sauce douce et caressante ; la fantaisie devient tendresse ou agacement. La « Lettre à Elise » (entre autres) est une vraie réussite. Anne Sylvestre ne tombe jamais dans le piège de la mièvrerie, elle est insolente ou discrète, triste ou gaie, jamais quelconque.

Vous savez probablement qu'Anne Sylvestre a exprimé le désir de s'entretenir avec les enseignants à propos de poésie et de chansons. Deux occasions donc de connaître, de rencontrer cette artiste qui a su rester libre et gratter sa guitare en toute indépendance.

Pendant que le bal fera tourner ou sauter les amateurs de danse, d'autres auront la possibilité de retrouver P.-A. Marchand et les Quidams qui se proposent d'animer un cabaret dans une des salles annexes de Thônex. Nous aurons donc encore le plaisir de réentendre nos collègues, dans d'autres interprétations qui se prêtent mieux à l'ambiance plus feutrée d'un cabaret.

A tous, je souhaite une excellente soirée !

Réforme

Voici quelque temps que le train SPV suit sa voie. Son but ? Une refonte de l'ÉCOLE vaudoise. Il n'est pas le seul, du reste, à chercher cette gare ; mais le trajet est long, plein d'embûches, de déviations, de possibilités diverses pour offrir un voyage plus attrayant. Plusieurs compagnies ont fait des offres alléchantes, propres à attirer le badaud. Mais, surprise ! Un regroupement se fait à l'aiguillage 1975 : le DIP, le SVMS et le SPV entre autres... précédant de peu le CIRCE, si ce n'est le suivant. Parvenu à cette plaque tournante et désirant offrir à nos commettants le meilleur point de vente et un bénéfice probant, deux possibilités s'offrent à nous ! La première, style Far West, consiste à se battre pour imposer notre loi, sans tenir compte des coups permis ou défendus. L'autre, que nous préférons, pourrait intéresser les actionnaires de tous les convois, une fois le but atteint. Il ne reste alors, ce but défini, qu'à déterminer l'itinéraire le plus économique et le plus efficace, en tenant compte aussi bien de l'avis des dirigeants que celui des aiguilleurs. Car le temps de la passion et du chauvinisme est révolu... pour faire place à celui de la réflexion et de l'action.

Dans cette optique, l'Assemblée des délégués du 11 septembre a voté la résolution que vous trouverez ci-après.

Ainsi, le comité cantonal soumettra aux associations et sections, d'ici la fin de l'année, des propositions concrètes sur lesquelles elles prendront position, permettant d'apporter une base sûre de détermination à notre Congrès 1975.

Souhaitons que les autres compagnies fassent de même...

Le président du CC :
Alain Künzi.

Résolution

« Etant donné :

- l'évolution actuelle de la Réforme vaudoise ;
- la nécessité d'un parallélisme de celle-ci aux programmes CIRCE I et II ;
- la généralisation nécessaire et prochaine par ceux-ci ;

le corps enseignant primaire vaudois demande, par l'intermédiaire de son Assemblée des délégués :

- que le comité cantonal se détermine

de chœurs, aux choristes, au corps enseignant, à tous ceux qui aiment la musique sacrée,

les 2/9 et 10 novembre 1974 à Gland.

M. Edouard Garo, professeur à Nyon, en assumera la direction. Le programme comprend des œuvres en rapport avec le temps de Pâques, dont plusieurs avec accompagnement. Une audition publique en sera donnée au temple de Gland, le dimanche 10 novembre à 20 h. 30.

Chaque collègue, tout spécialement de la Côte, est cordialement invité à y participer ; des bulletins d'inscription peuvent s'obtenir auprès de

*Roger Huguenet, inst.
1141 Denens/Morges.*

- sur l'état de l'avancement de la Réforme vaudoise ;
- que le comité cantonal établisse une proposition de résolution définissant la position de la SPV envers la réforme vaudoise ;
- que le Congrès 1975 se prononce sur celle-ci ;
- que les associations, sections et membres de la SPV réservent leur position jusqu'à cette date. »

Cours de musique sacrée

La commission de musique sacrée du III^e arr. eccl. de notre église réformée organise un cours destiné aux directeurs

Rédacteur de la rubrique vaudoise
Jean FLUCK, Valmont 1, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 02 84.

Collègues, tous à Genève le 9 novembre 1974

Pour participer aux discussions du rapport

« ÉCOLE, PERSPECTIVES NOUVELLES »

il vous suffit :

- d'être membre de la SPR, sans forcément militer dans un comité ou une commission ;
- de vous inscrire au moyen du bulletin figurant dans les premières pages du numéro 30 ;
- de vous référer aux indications de votre section cantonale pour obtenir congé.

N'oubliez pas, l'impact du rapport dépend dans une large mesure de votre participation.

Pour vos imprimés une adresse



**Corbaz s.a.
Montreux**

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

En bref, et à la veille du Congrès SPR

Comme vous l'avez constaté, la chronique genevoise est un peu maigre depuis quelques numéros. Nous n'avons perdu ni nos stylos, ni notre langue, mais le Congrès SPR aspire littéralement toutes les forces du comité : écrire, envoier, distribuer, ronéotyper, faire des listes, des paquets, « pondre » quelques mots d'explication, répondre à toutes sortes de demandes de renseignements. Bref, nous sommes bientôt plus SPR à St-Jean, que SPG. Ne craignez rien, nous n'en négligeons pas pour autant les problèmes scolaires genevois mais le temps manque pour en rapporter ici le détail. Quand ce numéro paraîtra, une séance de délégations aura eu lieu, séance qui aura traité de sujets importants, tels la situation un mois après la rentrée, les recyclages divers, le nouveau style de la 2P, etc., sans oublier l'économat. Là, il y a

des épines dans la soupe, et la moutarde monterait au nez de certains...

Pour l'instant et pour en revenir au **Congrès**, sachez que Roudy Grob enverra à tous ceux qui se sont inscrits les diverses cartes ou coupons nécessaires. S'il y a des retardataires, qu'ils s'adressent de toute urgence au 44 82 30 (local SPG) ou à R. Grob, 41 73 22. Rappelons que si vous n'aprouvez pas le rapport « Ecole : perspectives nouvelles », nous comptions que vous viendrez nous le dire. Le dialogue naît de la confrontation.

Au Congrès, donc !

L. Urben.

Si vous êtes chez vous le **dimanche 3 novembre**, ne manquez pas l'émission « Table ouverte » (diffusée à 11 h. 30) qui sera vraisemblablement consacrée au rapport SPR 74.

VACANCES ? SAMEDI ?

Le Conseil d'Etat, à la suite des motions de MM. Piazzalunga et Wicki, a décidé d'envoyer, cet automne encore, un questionnaire à tous les parents des élèves de l'école enfantine à la maturité.

Ce questionnaire, préparé par le Service de la recherche sociologique, portera sur les points suivants :

1. Horaire scolaire hebdomadaire

- Faut-il garder l'horaires actuel (congé le jeudi entier, école le samedi matin) ?
- Faut-il en venir à la semaine de 5 jours (congé le mercredi après-midi et le samedi matin) ?
- Avez-vous une autre solution à proposer ?

2. Vacances scolaires

Il n'est pas envisagé d'augmenter le nombre total des semaines de vacances (13 semaines plus un jour et demi en automne) mais de les répartir différemment.

- Faut-il ajouter une semaine de vacances en automne ?
- Faut-il ajouter une semaine de vacances en février ?
- Faut-il reprendre cette(s) semaine(s) au début ou (et) à la fin des vacances d'été ?

Le comité de la SPG estime nécessaire d'accompagner les questions ci-dessus des remarques suivantes :

- les parents envisagent souvent une semaine de 4 jours (lundi, mardi, mer-

credi, vendredi) avec allongement de l'horaire quotidien ou sans diminution de programme ;

- en mars 73, d'entente avec les autres associations d'enseignants, la SPG avait écrit à M. Chavanne pour demander l'introduction d'une semaine de vacances en automne ;
- le Service de la recherche sociologique n'a, pour l'instant, pas reçu la mission de consulter les enseignants. Les associations professionnelles qui se doivent de donner aussi leur avis sur ce point important de la vie scolaire, ont décidé de demander au SRS d'envoyer un questionnaire à tous les membres du corps enseignant. En cas de refus elles organiseront une consultation interne ;
- les premiers sondages auprès des parents ne permettent guère de dégager une nette majorité en faveur du statu quo ou d'un quelconque changement. Seule la semaine en février semble avoir les faveurs de la cote.

Qu'en pensent les enseignants ?

Les points de vue sont tellement variés : santé, intérêts personnels, fatigue, liberté de l'enfant, sport, etc., qu'ils risquent eux aussi d'être très divisés.

Nous ne devrons pas oublier alors, quelle que soit la décision, que ce problème reste mineur et que nous avons des luttes bien plus importantes à mener : formation continue, liberté de l'école, conditions de travail.

Pour le comité :
P. Dunner.

Rédactrice de la rubrique genevoise : Liliane URBEN
ch. du Renard 44, 1211 Le Lignon. Tél. (022) 44 82 57

Collègues, tous à Genève le 9 novembre 1974

Pour participer aux discussions du rapport

« ÉCOLE, PERSPECTIVES NOUVELLES »

il vous suffit :

- d'être membre de la SPR, sans forcément militer dans un comité ou une commission ;
- de vous inscrire au moyen du bulletin figurant dans les premières pages du numéro 30 ;
- de vous référer aux indications de votre section cantonale pour obtenir congé.

N'oubliez pas, l'impact du rapport dépend dans une large mesure de votre participation.

Où en sommes-nous ?

Commission des statuts

Au cours de ces dernières semaines, les membres de cette commission se sont réunis à plusieurs reprises.

Leur tâche est importante mais les travaux avancent à un rythme réjouissant.

Commission financière

La SPN préoccupée par ses nouvelles responsabilités dans le domaine matériel va constituer une nouvelle commission qui sera chargée de la défense des intérêts matériels des enseignants : traitements, étude de l'évolution de l'indice des prix, problèmes de la caisse de pensions, etc.

Elle travaillera en collaboration avec le CC et lui fournira les arguments de ses interventions.

Elle jouera dans les affaires matérielles le rôle que tient la Commission pédagogique dans son domaine.

Assurances

Une entrevue a lieu ce soir-même qui réunit les membres du CC avec les agents d'assurances de la Prévoyance et de la Chrétienne sociale.

Il s'agit de réorganiser les contrats collectifs et d'en définir les nouvelles modalités.

Affaires culturelles

Depuis un certain temps, la SPN ayant dû affronter les problèmes que vous connaissez, les préoccupations culturelles de notre association sont malheureusement passées au deuxième plan.

Dans un proche avenir, le CC espère pouvoir redonner à cette vie culturelle la place qui lui revient en mettant sur pied des conférences ou des rencontres et en organisant des voyages.

VPOD

C'est donc hier après-midi 24 octobre que les responsables de la SPN se sont rendus à Zurich.

Vous trouverez dans un tout prochain numéro le point de la situation après cette importante séance du Tribunal arbitral.

J.-P. M.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise:
Jean-Pierre MISCHLER
Rue du Pont 5, 2114 Fleurier

Collègues, tous à Genève le 9 novembre 1974

Pour participer aux discussions du rapport

« ÉCOLE, PERSPECTIVES NOUVELLES »

il vous suffit :

- d'être membre de la SPR, sans forcément militer dans un comité ou une commission ;
- de vous inscrire au moyen du bulletin figurant dans les premières pages du numéro 30 ;
- de vous référer aux indications de votre section cantonale pour obtenir congé.

N'oubliez pas, l'impact du rapport dépend dans une large mesure de votre participation.

Jura

Office de recherche pédagogique du canton de Berne

Information N° 1

DIP - Commission pour l'étude des structures scolaires

En date du 6 mars 1974, le Conseil exécutif autorisait la Direction de l'instruction publique à instituer une commission (9 membres) chargée de l'étude de nouvelles structures dans la partie francophone du canton.

Cette décision est le résultat d'une demande formulée par la SPJ auprès du directeur de l'Instruction publique à la suite du Congrès de Bienne en décembre 1972.

1. Mandat de la commission

Il est précisé dans l'arrêté du Conseil exécutif et a la teneur suivante :

— étudier les questions se rapportant

aux diverses structures scolaires dans le cadre d'une conception globale de l'enseignement ;

— informer le corps enseignant et les autorités scolaires des possibilités y relatives ;

— soumettre le cas échéant à la DIP des propositions visant à des modifications de structures scolaires ;

— peut, en cas de besoin, faire appel à des experts avec l'assentiment de la DIP.

La DIP d'une part et la SPJ d'autre part peuvent chacune désigner un observateur qui aura voix consultative lors des délibérations de la commission.

La présidence de la commission sera assumée par le délégué de l'Office de

recherche et de planification pédagogiques.

L'activité de la commission est régie par un cahier des charges.

2. Composition de la commission

Elle se compose comme suit :

- 6 membres proposés par la SPJ, représentants des associations d'enseignants ;
- 3 membres représentants de la DIP ; et 2 observateurs : DIP et SPJ.

2.1. Représentants des associations d'enseignants

a) SPJ (SBMEM)

- 2 maîtres primaires : MM. René Froidevaux et Michel Girardin.
- 1 maître secondaire : M. Daniel Graf.

b) Conférence des directeurs des écoles secondaires

- 1 directeur : M. Samuel Amstutz.

c) Conférence des écoles moyennes

- 1 directeur d'école normale : M. Jean-Jacques Tschoumy.
- 1 maître de gymnase : M. André Denis.

2.2. Représentants de la Direction de l'instruction publique

- 1 inspecteur primaire : M. Maurice Péquignot.
- 1 inspecteur secondaire : M. Maurice Villard.
- 1 représentant de l'Office de recherche et de planification pédagogiques : M. Francis von Niederhäusern, président.

2.3 Observateurs

- Pour la DIP : M. Jean Sommer.
- Pour la SPJ : M. Pierre Jelmi.

3. Cahier des charges

I. Examiner (étudier)

1) Faire le point de la situation actuelle de l'école jurassienne du point de vue des structures scolaires.

Citer des raisons pour lesquelles les structures actuelles ne correspondent pas (plus ?) aux besoins de l'école.

Examiner les modifications de structures qui permettraient d'adapter mieux l'école aux besoins actuels de l'enfant et de l'enseignement.

2) Etudier les différents modèles possibles d'école globale.

Voir dans quelle mesure l'un ou l'autre des types d'école globale connus **pourrait servir de base à une réforme dans le Jura.**

3) Voir de quelle manière le corps enseignant peut être sensibilisé au problème.

II. Consulter et informer

Consulter

- le **corps enseignant** et/ou les **autorités scolaires** selon les besoins.

Informier

- le **corps enseignant** sur les activités en cours et les projets touchant aux structures scolaires ;
- les **autorités scolaires** sur l'ensemble de la question et les possibilités envisagées.

III. Proposer

- une **expérimentation** et son **plan de déroulement** ;
- **des localités ou des régions favorables** à une telle **expérimentation d'entente avec les autorités scolaires, le corps enseignant et les parents.**

4. Remarques

La commission a tenu sa première séance le jeudi 29 août 1974.

Elle a décidé conformément à son mandat, d'informer régulièrement le corps enseignant, les autorités et les parents.

Elle accepte, dans le cadre fixé, d'entreprendre l'étude de cet important problème, en espérant, sans prétention aucune, rendre service à l'école jurassienne, quelles que soient les conséquences du plébiscite du 23 juin.

Elle exprime le vœu de travailler dans l'intérêt de l'enfant et l'école dans un climat de collaboration et de compréhension réciproque.

DIP - Commission pour l'étude des structures scolaires.

Le président :
Niederhäusern.

Rédacteur de la rubrique jurassienne :
Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 Delémont, tél. 066/22 29 34.

tribourg

Les traitements du personnel enseignant des classes spéciales AI

A propos d'un différend

Un arrêté paru dans la Feuille officielle, N° 41, met heureusement un terme bienvenu à un différend qui aurait pu être évité et qui a mis en émoi la plupart des maîtres enseignant dans les classes AI disséminées dans le canton. Il s'agit en l'occurrence du mode de paiement des traitements des maîtres qui dirigent précisément ces classes. En raison de certaines difficultés pratiques qu'elles rencontraient dans la perception des montants leur permettant d'assumer leurs charges, certaines institutions spécialisées avaient obtenu, depuis une décennie, que l'Etat fasse l'avance des traitements et allocations en faveur de leur corps enseignant. Il était naturellement et légalement établi que ces institutions devaient assumer la totalité des traitements, allocations, charges sociales et contributions d'employeur à la Caisse de prévoyance. L'Etat récupérait, sur la base d'un décompte trimestriel, les sommes avancées auprès des institutions bénéficiant de ce régime. Tout allait bien jusqu'au jour...

Rupture de la Convention

Or, cet été, invoquant les difficultés (réelles) de trésorerie de l'Etat, le DIP informe les écoles spéciales et les institutions concernées qu'à partir du 1^{er} septembre 1974, elles auraient à verser elles-mêmes les salaires à leur personnel ainsi que la contribution d'employeur à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. Tollé de réactions, déception compréhensible de la part des écoles et maîtres intéressés, contraints de revenir à l'ancien système des perceptions et paiements qui présentait tant d'inconvénients. En présence de l'unanimité des doléances et des requêtes enregistrées, le DIP s'est heureusement ravisé en proposant au Conseil d'Etat un arrêté dont la teneur est à peu près identique au régime dont bénéficiaient précédemment les écoles spéciales AI avant la dénonciation. Toutefois, la récupération des sommes avancées par la Trésorerie devra dorénavant s'opérer **mensuellement** et non plus au terme trimestriel. Les nouvelles dispositions auront force exécutoire dès le 1^{er}

janvier 1975. Il s'ensuit donc que durant quatre mois les institutions spécialisées devront s'accommoder de l'ancien système. On ne peut que se réjouir de la décision prise par le DIP dont il aurait mieux valu faire l'économie.

Teneur de l'arrêté du 30 septembre 1974

Il stipule que « l'Etat peut sur requête motivée des établissements de l'enseignement spécialisé, avancer la totalité des traitements et allocations du personnel enseignant des classes spéciales AI.

L'Etat récupère **mensuellement**, auprès des établissements de l'enseignement spécialisé, la totalité des traitements et allocations avancés pour les maîtres, ainsi que les charges sociales y compris les contributions d'employeurs à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat.

En ce qui concerne la modalité recouvrée du paiement des salaires, le secteur de l'enseignement spécialisé mérite certainement, au moins autant que les autres fractions du corps enseignant, cette sollicitude du DIP et du Conseil d'Etat. La sécurité et la régularité du salaire doivent permettre à ces maîtres de déployer tout leur dévouement et de se mouvoir dans leur apostolat en toute quiétude.

Le recrutement des maîtres de ce secteur

Depuis la création des classes spéciales, plus d'un maître du cycle primaire, se sentant attiré par le sort des déshérités, s'est intéressé aux exigences particulières de cet enseignement, si bien que le considérant premier de l'arrêté du 30 septembre consacre cet état de fait. En effet, cet acte reconnaît que « le personnel enseignant des classes spéciales AI se recrute, dans une large proportion, dans le cycle primaire et qu'il y retourne assez fréquemment après un certain nombre d'années d'activité dans l'enseignement spécialisé ». C'est essentiellement en raison de cet état de fait que la Trésorerie reprendra à leur égard et dès le 1^{er} janvier 1975, le régime en vigueur depuis 10 ans. Cela afin d'assurer comme auparavant à ces maîtres la régularité indispensable et intégrale de la perception de leurs salaires.

Base légale, statut juridique des classes AI

L'article 3 bis de la loi du 17 mai 1884, sur l'instruction primaire prévoit qu'il est pourvu à l'instruction des enfants qui se trouvent dans des conditions anor-

males et que l'Etat participe aux frais de cette instruction.

Chacun sait que les écoles spéciales AI dépendent avant tout de l'AI. Elles sont, en quelque sorte, des institutions privées reconnues d'intérêt public.

Elles sont créées (et gérées) grâce à l'initiative d'un **comité d'école** (commune, association, etc. ; le DIP donne son préavis, mais la décision finale appartient à l'OFAS, qui fixe les conditions de reconnaissance de telles écoles.

A préciser que les maîtres enseignant dans les classes de ce type ne sont pas nommés par le Conseil d'Etat, mais engagés par le comité d'école, l'inspecteur des classes spéciales et le DIP donnant leur préavis, la ratification de la proposition étant de la compétence de l'OFAS. Les frais des écoles spéciales AI-constructions, traitements, frais d'exploitation, traitements logopédiques, transports, etc.,

sont principalement à la charge de l'AI.

Ces écoles bénéficient de l'aide de l'Etat et des communes qui respectivement, versent 4 francs par jour et par enfant aux établissements spécialisés. En outre, dans certains cas, surtout là où les enfants vivent en internat, l'Etat prend à sa charge, ainsi que la Confédération, une partie du deuxième déficit de l'exploitation.

Enfin, l'Etat doit engager un inspecteur affecté à la surveillance des écoles spéciales AI. C'est une condition et la conséquence de la reconnaissance de ces établissements.

Il n'est que de se rappeler le sort réservé autrefois au déficients mentaux pour apprécier ce que la psychologie moderne met à leur disposition aujourd'hui pour les intégrer, dans toute la mesure du possible, dans les sphères laborieuses.

A. C.

Rédacteur de la rubrique fribourgeoise : Albert CARREL, Reichlen 2, 1700 Fribourg, tél. (037) 22 46 80.

Valais

Des instituteurs en amicale

Le 28 septembre dernier s'est tenue à Sion l'Amicale des instituteurs du Valais romand.

Présidée par notre collègue M. Pierre Faucher, cette rencontre réunissait près de 80 personnes. M. Anselme Pannatier, chef de service du DIP, a honoré la séance de sa présence. M. le chef du Département, également invité, s'est fait excusé, retenu ailleurs par d'autres obligations importantes.

Il faut déplorer le manque de collégialité d'un nombre important d'enseignants qui n'a pas daigné se déplacer pour cette rencontre-retrouvaille.

Le Département pourtant avait permis le déroulement de la séance durant la matinée déjà, puisque le congé était accordé à toutes les personnes désirant prendre part à cette réunion. Je remercie ici, au nom des enseignants présents, le chef du Département de l'instruction publique pour le geste fait en cette occasion.

Le président a spécialement amené le débat vers un problème qui lui tient particulièrement à cœur, celui des prestations de prévoyance sociale et de retraite. Les

enseignants et les fonctionnaires de l'administration centrale ont leur caisse respective. Le président s'est surtout employé à faire sentir à l'auditoire les différences entre ces deux caisses au niveau des cotisations et des prestations. Il est à féliciter pour les travaux personnels de recherche effectués au bénéfice de l'ensemble.

Le cas du maintien, de la suppression ou de la transformation de l'Amicale a été posé. Un dialogue s'est instauré entre les participants. Après échange de vues, à l'unanimité moins une voix, le maintien de l'Amicale dans sa forme actuelle a été décidé. Le comité a été réduit et les membres restants reconduits.

Une Amicale de maîtres ou d'institutrices ne gêne en rien le travail du comité central qui représente l'ensemble du personnel. Une amicale est une rencontre d'amitié et un partage sur des problèmes spécifiques aux participants. En ce sens, je suis personnellement favorable et à une amicale d'institutrices pour un dialogue sur des problèmes spécifiquement féminins, et à une amicale d'instituteurs pour dialogue sur des problèmes spéci-

quement masculins et à un congrès de l'ensemble pour discussion de problèmes communs et généraux.

Il est bien entendu que seul demeure interlocuteur valable auprès des autorités le comité central de l'ensemble du personnel. Et il en est ainsi en Valais.

Une amicale peut toutefois étudier plus à fond un problème donné et transmettre ensuite ses conclusions aux organes responsables. La vitalité d'une cellule concourt au bien de tous.

Les membres présents à cette rencontre ont eu le plaisir de suivre encore une conférence sur l'armée donnée par le colonel-divisionnaire valaisan Roger Mabillard. Plusieurs questions ont été posées à l'ora-

teur qui s'est fait un plaisir de donner aux intervenants les éclaircissements désirés.

En fin de séance, un apéritif attendait les congressistes d'un matin, apéritif généreusement offert par la grande maison de production aux multiples succursales : Provins Valais, que nous remercions ici chaleureusement.

Après ce verre final d'amitié, le dialogue s'est encore poursuivi dans des groupes plus restreints attablés dans les « bistroquets » voisins. A toutes les tables : amitié en crescendo. Les absents vraiment n'ont pas eu raison.

V. D.

Assemblée FMEF

Le 26 octobre prochain se tiendra à Ardon l'assemblée annuelle des délégués de la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat du Valais (FMEF).

Cette assemblée revêt un caractère de première importance puisqu'il s'agira de choisir le successeur de M. René Jacquod, secrétaire de la fédération depuis 1957, au poste de responsable du secrétariat nouveau de la FMEF. Nouveau, en effet, puisque ce secrétariat sera réorganisé et le nouveau secrétaire employé à plein temps.

Deux candidats sont en compétition pour l'accession à ce poste. Il s'agit d'un enseignant, M. Erasme Pitteloud, président du personnel enseignant de la section d'Hérens et député au Grand Conseil valaisan, et d'un fonctionnaire du DIP, M. Emile Arlettaz, comptable à ce département.

La SPval en présentant son candidat ne doute pas de l'appui que lui apporteront collégialement les autres associations d'enseignants.

Programme de la journée

9 h. - 12 h. Assemblée à la halle populaire d'Ardon.

12 h. Apéritif offert par la commune.

Ordre du jour de l'assemblée

1. Ouverture par le président.
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 1973.
3. Rapport du président.
4. Rapport du secrétaire fédératif.
5. Comptes 1973 de la FMEF et du fonds de secours.
6. Fixation de la cotisation fédérative et budget 1975.
7. Les 30 ans de la Fédération (dépliant).
8. Programme d'activité.
9. Nomination du secrétaire fédératif.
10. Informations sur l'analyse générale des fonctions par l'Office du personnel.
11. Divers.

V. D.

Rédacteur de la rubrique valaisanne : Vincent DUSSEX, Petit-Chasseur 66, 1950 Sion, tél. (027) 2 47 32.

Collègues, tous à Genève le 9 novembre 1974

Pour participer aux discussions du rapport

« ÉCOLE, PERSPECTIVES NOUVELLES »

il vous suffit :

- d'être membre de la SPR, sans forcément militer dans un comité ou une commission ;
- de vous inscrire au moyen du bulletin figurant dans les premières pages du numéro 30 ;
- de vous référer aux indications de votre section cantonale pour obtenir congé.

N'oubliez pas, l'impact du rapport dépend dans une large mesure de votre participation.

L'enseignement moderne passe par Kümmerly + Frey

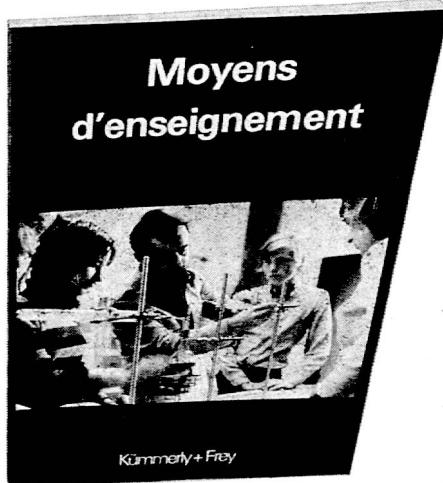
Une présence souhaitée en Suisse romande
avec un programme réputé.

Notre conseiller pour la Suisse romande, M. Edgard Christin, se fera un plaisir de vous présenter notre matériel d'enseignement répondant aux exigences d'une école moderne.



Notre conseiller M. Edgard Christin

De formation scientifique, notre délégué a été soigneusement préparé pour résoudre les différents problèmes relatifs à l'équipement de votre école. Son lieu de domicile lui permet de vous joindre rapidement.



Bon pour un catalogue

Je désire :

- un exemplaire qui me sera adressé par la poste un exemplaire que me remettra personnellement M. Christin un exemplaire qui me sera remis lors de ma visite à Berne

Veuillez marquer d'une X ce qui convient.

Nom :

Prénom :

Nom de l'école :

Numéro postal :

Localité :

Adresse de l'école :

Kümmerly + Frey

Hallerstrasse 10, 3001 Berne
Téléphone 031 / 24 06 66/67

Physique, Chimie, Moyens audiovisuels,
Biologie, Géographie, Géologie, Histoire

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure des rentes à tout âge et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

Contrôlée et garantie par l'Etat

Elle assure pour les soins médicaux et pharmaceutiques :

a) **dans le cadre de l'assurance infantile**,
— les enfants, dès la naissance jusqu'à leur majorité, à titre obligatoire ;
— les étudiants jusqu'à 25 ans et les apprentis, à titre obligatoire.

b) **dans le cadre de l'assurance des adultes**,
— les personnes entre 20 et 60 ans à titre obligatoire ou facultatif.
— les personnes âgées de 60 ans et plus à titre obligatoire ou facultatif.

La caisse pratique aussi l'**assurance complémentaire** en cas d'hospitalisation dans une clinique privée.

Les personnes exerçant une activité lucrative peuvent souscrire une assurance d'indemnité journalière pour perte de gain.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne
Tél. : 20 13 51

L' **A** ppareil «Profax»
les **B** locs d'attributs...
les **C** ouleurs pour batik...
l'outil combiné **Z** yliss
Notre manuel scolaire «Schubiger» vous les présente.

53

ASSOCIATION LUTTANT CONTRE LES ABUS DE L'ALCOOL

cherche

ANIMATEUR

pour le canton de Vaud.

Nous demandons :

- conviction chrétienne ;
- engagement personnel et ténacité ;
- grande faculté d'adaptation à des situations nouvelles ;
- bonne culture générale (si possible niveau maturité).

Une formation dans une profession impliquant des contacts humains (assistant social, enseignant, relations publiques) serait un avantage.

Nous offrons :

- complément de formation en cours d'emploi ;
- activité variée en collaboration avec nos responsables locaux ;
- traitement et avantages sociaux équitables.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 1975 ou à convenir.

Offres à :

G. M.
Case postale 1806
1002 Lausanne

Bibliothèque
Nationale Suisse
2003 BERNE

1820 Montreux 1
J. A.